

Route des vins, route du cinéma... La Tunisie invente-t-elle le tourisme de niche ?



A LA UNE

Forum des Compétences tunisiennes à l'étranger
"La Tunisie a besoin de tous ses soft power"

ECO-FINANCE

La Tunisie attire-t-elle toujours les investisseurs étrangers ?

SECTEURS

Route des vins, route du cinéma... La Tunisie invente-t-elle le tourisme de niche ?

SOCIÉTÉ

Réforme des Congés Parentaux en Tunisie
Ce que prévoit la nouvelle loi de 2024

نبنيو معاكم طموحاتكم مع قرضن سكن UBCI



للمزيد من المعلومات، اتصلو بنا على 70 000 050

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°204 du 29 Août 2024



Forum des Compétences tunisiennes à l'étranger : **“La Tunisie a besoin de tous ses soft power” insiste Nabil Ammar**

Des élites ignorées et même oubliées pendant longtemps alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses à partir pour maintes raisons.



Des super ministères pour relancer le développement : **La solution pour sortir de la crise ?**

En prévision du prochain remaniement du gouvernement, le président de la république Kaès Saïed, fort des pouvoirs absolus qui lui sont attribués légalement, serait bien inspiré d'exploiter cette opportunité pour révolutionner la gouvernance en Tunisie et marquer ainsi de son empreinte l'histoire du pays.



La Tunisie attire-t-elle toujours les investisseurs étrangers ?

Dans son rapport, publié le 17 juillet 2024, sur les investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, le Département d'État américain confirme en ce qui concerne la Tunisie, la persistance de l'attractivité du site...



Route des vins, route du cinéma... La Tunisie invente-t-elle le tourisme de niche ?

Dans une interview accordée, à la mi juillet 2024, au magazine français Tourmag, média spécialiste du tourisme francophone, Ahmed Bettaieb, Président de la Fédération Tunisienne des agences de voyages et de tourisme (FTAV) a révélé les nouveaux produits que l'industrie du tourisme tunisienne va mener en 2024 - 2025.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Campagne électorale 2024 :

Les médias sous haute surveillance

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) a publié lundi «Le guide des médias durant la période de la campagne électorale des élections présidentielle 2024».



Vive le jour férié !

Cependant, notre euphorie sera de courte durée ! Le Big Boss a choisi cet après-midi du vendredi, juste avant le jour férié, pour faire son apparition des grands jours.

E24

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
Italie



ecomondo.com

ECOMONDO

The green technology expo.

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par

ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

madeinitaly.gov.it



Forum des Compétences tunisiennes à l'étranger

“La Tunisie a besoin de tous ses soft power”

Une salle archicomble pour rassembler les élites tunisiennes de l'international, les “Tunisiens du Monde” comme les a baptisés l'ATUGE en remplacement de l'expression “TRE”.

Des élites ignorées et même oubliées pendant longtemps alors qu'elles sont de plus en

plus nombreuses à partir pour maintes raisons. Améliorer leurs expertises, répondre à des offres alléchantes proposées par les pays “frères et amis” (sic), choisissant le départ parce qu'exténués par un pays où ils ne trouvent plus leur bonheur, qu'importe, les motivations sont différentes, le choix est le même : s'installer ailleurs sans

pour autant couper le cordon ombilical avec le pays d'origine : on ne peut, comme l'a dit le grand poète Mahmoud Darwish, guérir de l'amour de la Tunisie, un amour qui irrigue nos âmes.

La scène est la grande salle de conférence de l'Académie diplomatique de Tunis, le “producteur” et les “réalisateurs”

sont Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères et ses équipes toutes mobilisées pour l'organisation du 1er Forum National des Compétences Tunisiennes à l'Étranger tenu les mardi et mercredi 6 et 7 août 2024 et qui a vu la participation de plus de 300 compétences.

A l'ouverture du Forum auquel ont assisté le gouverneur de la banque centrale, Fathi Ennouri ainsi que les ministres des Technologies de la Communication et des Finances, Nabil Ammar a insisté sur le grand intérêt qu'accorde la Tunisie aux élites et compétences tunisiennes établies à l'international.

 **Les TRE ont toujours fait preuve de résilience et ont constitué un soutien infaillible et inconditionnel**

Il a tenu à préciser que la vision de l'État tunisien quant aux expatriés, qui ne sont plus qu'une main d'œuvre bon marché destiné à satisfaire les besoins du marché du travail en Europe ou ailleurs, a changé.

“Ces compétences constituent une partie intégrante et précieuse de notre Nation et un pont humain et culturel reliant la Tunisie aux pays frères et amis sur les cinq continents. Nous sommes en train de suivre avec beaucoup d'attention les changements

survenus dans le monde et l'évolution de la communauté tunisienne expatriée”.

Évitant de relever le rôle, du reste très réducteur, de nos expats en tant que pourvoyeur de devises, le ministre a assuré que l'objectif principal de l'organisation de la manifestation est de bâtir un partenariat réel avec les Tunisiens à l'étranger, les considérant comme des partenaires essentiels dans la promotion et le développement du pays.

“Unir toutes nos forces et mobiliser nos énergies pour assurer notre sécurité nationale et protéger nos intérêts est capital. Nos compatriotes à l'étranger, et particulièrement nos compétences peuvent contribuer à l'effort national visant le progrès et la prospérité de la Tunisie et représentent un élément essentiel dans le processus de réformes globales initié dans le pays. La Tunisie a besoin de tous ses soft power”

Les Expat : locomotive de croissance via le levier de l'investissement

Fathi Ennouri, gouverneur de la Banque centrale, a, pour sa part, rappelé le rôle social et économique des résidents à l'étranger dans les moments des crises auxquelles la Tunisie a été confrontée.

“Les transferts effectués par les TRE ont toujours fait preuve de résilience et ont constitué un soutien infaillible et inconditionnel pour l'appui financier de nos familles et la consolidation des avoirs en devises et de l'épargne nationale. Avec 1,8 million de Tunisiens résidents à l'étranger, selon le recensement réalisé par le ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger, dont 50% sont des actifs composés de techniciens, de cadres et de professions libérales, les transferts des TRE au terme de l'année 2023 se sont affermis de 5,4% pour atteindre le niveau appréciable de presque 9 milliards de dinars, soit 5,6% du PIB. Cet élan s'est poursuivi lors du premier semestre 2024 avec des transferts d'un montant de 4,3 milliards de dinars”.

 **Les Tunisiens de l'étranger, et particulièrement nos compétences peuvent contribuer à l'effort national visant le progrès et la prospérité de la Tunisie**

Le gouverneur a insisté sur le fait que l'ambition de l'État tunisien est d'élargir le statut des expat de pourvoyeur d'épargne à celui d'une locomotive de croissance et ce, via le levier de l'investissement.

“Le gouvernement et la BCT travaillent en étroite collaboration pour que les différentes structures administratives, les banques et autres institutions financières instaurent un climat de confiance permettant aux tunisiens résidents à l'étranger de profiter pleinement des opportunités d'investissement offertes par l'économie tunisienne et des avantages que leurs procurent la réglementation des changes.

Parmi ces avantages on peut citer, les TRE ont la possibilité de conclure des contrats de crédits et l'ouverture de comptes en dinars ainsi que la gestion de leurs patrimoines en Tunisie et l'accomplissement de toutes activités y afférentes. Les Tunisiens de l'étranger à l'opposé des autres personnes physiques non-résidentes, bénéficient de la liberté d'investissement dans tous les secteurs économiques avec la garantie de transfert de leurs revenus d'investissements”.

Pour rappel, le nouveau code de change approuvé par le gouvernement n'a pas encore été promulgué !

Améliorer les services consulaires: that's the point !

Le Forum a offert à Nabil Ammar, l'occasion d'assurer les “Tunisiens du monde” de l'engagement de son ministère dans l'amélioration des services

consulaires et administratifs, à travers la digitalisation, en activant le portail E-Consulat et en renforçant les ressources humaines et financières des missions diplomatiques et consulaires, il a aussi promis plus de disponibilité.

Il les a appelés à être les voix de la Tunisie "victime de toutes sortes de campagnes de diffamation et de dénigrement". Dans le panel médias qu'il a lui-même animé, le ministre s'est dit étonné par la gratuité des attaques à l'encontre du pays.

“Nous ne sommes jamais intervenus dans les affaires d'aucun autre pays, nous ne nous le permettons pas. Tout ce qui se passe à l'intérieur de notre pays est tuniso tunisien. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de pays comme nous. Nous vous demandons, en revanche, à être nos relais à l'international pour faire entendre notre voix. Nos diplomates sont prédisposés à étudier vos suggestions et accompagner vos actions”.

Les expatriés (e) tunisiens (ne) participant au panel ont eux (elles) aussi affirmé être pleinement engagés dans la promotion de la Tunisie bien qu'il ne soit pas aisé de pouvoir communiquer avec les hauts responsables nationaux fermés sur eux-mêmes et évitant de s'exprimer à l'international. Une journaliste tunisienne sise

aux États-Unis a interpellé Nabil Ammar : “Monsieur, lors du passage d'un ministre dans une manifestation internationale, je lui ai proposé mes services et le réseau dont je dispose, pour faire parler de la Tunisie, il m'a opposé, un n'iet définitif. Comment aider notre pays lorsque ses hauts représentants boudent les médias et refusent de communiquer”.

 **Unir toutes nos forces et mobiliser nos énergies pour assurer notre sécurité nationale et protéger nos intérêts est capital.**

Ce à quoi M. Ammar s'est dit étonné, en insistant de nouveau sur le fait que son ministère et ses hauts cadres sont ouverts aux médias et aux propositions venant de tous les concitoyens de l'étranger pour le bien de la Tunisie.

Outre le panel consacré aux médias, 4 autres panels ont été consacrés à l'axe économique et financier, au développement du climat des affaires et de l'investissement, l'axe de l'innovation, de l'entrepreneuriat, de l'innovation technologique et du développement durable, celui de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et celui de la gouvernance des relations avec



les compétences tunisiennes à l'étranger et du suivi des résultats du forum.

Parmi les recommandations des participants, nous pouvons citer des propositions pour la mise en place d'un cadre durable pour le dialogue et l'écoute des préoccupations des compétences à l'étranger, leurs suggestions, ainsi que pour l'encadrement et l'accompagnement des initiatives visant les actions œuvrant pour le développement du pays. Mettre en place une plateforme numérique et une base de données sur les compétences tunisiennes à l'étranger et un réseau public international pour faciliter la communication avec les compétences et entre elles.

L'organisation de pareils forums est importante à double titre : elle permet d'identifier les élites tunisiennes de l'international, de rétablir le lien entre elles et leur pays d'origine, de leur démontrer qu'ils ne sont pas que des tirelires de devises pour la Tunisie et qu'ils peuvent être de véritables acteurs dans la construction du pays et son développement aussi bien socio économique que scientifique et culturel.

Reste que pour réussir, le MAE, malgré tous les efforts déployés et ils sont gigantesques, ne pourra pas mener à bien sa mission, s'il ne récupère pas toutes les structures liés à la communauté tunisienne à

l'international dont l'OTE, et ce pour que ses actions soient plus efficaces et réalisables. Il va falloir qu'on décide si les Tunisiens de l'étranger relèvent de ses prérogatives où s'il n'est qu'un simple bureau servant à livrer les passeports, pièces d'identité et certificats de naissance ou de décès !

Le ministère qui a besoin pour réussir, sa diplomatie économique, d'une plus grande coordination avec les ministères concernés, ne pourrait pas réussir sans qu'une stratégie mise en place en haut de la pyramide de l'État lui donne plus de liberté d'action et de décision pour mener des opérations promotionnelles efficaces pouvant œuvrer pour le rayonnement de la Tunisie à l'international.

Tout ceci pour dire que l'on peut être doté de toute la bonne volonté du monde, et c'est le cas du MAE aujourd'hui, mais on ne peut pas être efficace si la machine de l'État ne suit pas.

Il faut bien choisir un chef d'orchestre pour mener le bal promotionnel de la Tunisie. Dans le cas contraire, chacun exécutera sa propre danse, mais personne n'achèvera l'œuvre d'autant plus que la Tunisie, depuis la disparition de l'ATCE, ne dispose d'aucune agence de communication extérieure.

Amel Belhadj Ali

Chômage

Le taux de chômage en Tunisie a enregistré une légère baisse au cours du deuxième trimestre de 2024, de 0,2% par rapport aux statistiques enregistrées au cours du premier trimestre de l'année en cours, selon les statistiques de l'emploi publiées, vendredi, par l'Institut national de la statistique (INS).

L'Ins a estimé le taux de chômage au deuxième trimestre de cette année à 16%, contre 16,2% au premier trimestre de la même année.

Le nombre de chômeurs a reculé à 661 700 au deuxième trimestre de cette année, contre 669 300 au premier trimestre de la même année.

Le taux de chômage des hommes s'est établi à 13,6% au cours des premier et deuxième trimestres de 2024, tandis que le taux de chômage des femmes a baissé à 21,3% au cours du deuxième trimestre de 2024, contre 22% au cours du premier trimestre de la même année.

Le taux de chômage des diplômés du supérieur a diminué à 23% au cours du deuxième trimestre de 2024 contre 23,4% au cours du premier trimestre de la même année, avec une différence entre les hommes et les femmes titulaires de diplômes universitaires, qui étaient respectivement de 13,4% pour les hommes et de 30,6% pour les femmes.

Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté au cours du deuxième trimestre 2024 pour atteindre 41%, contre 39,2% au cours du premier trimestre de la même année.



Loi sur les chèques

Salvatrice ou fatale sur le plan socioéconomique ?

L'ingéniosité (sic) des nouveaux législateurs n'a d'égale que leur méconnaissance si ce n'est leur ignorance de la chose économique ! Ainsi la nouvelle loi sur les chèques, dont les délais butoirs seraient, pour la promulgation des textes d'application pour dans 3 mois et la mise en application

dans 6 mois, ne serait pas aussi salvatrice qu'on le pense ! Tout au contraire, son impact socio-économique serait désastreux et des millions de Tunisiens pourraient en être les victimes.

Ce qui est surprenant et même choquant, c'est de voir des représentants du peuple

qui semblent complètement déconnectés de la réalité sociale et économique du pays.

Les victimes de la nouvelle loi?

Ils sont ces jeunes couples qui, pour se marier, achètent meubles et équipements électroménagers avec des chèques répartis sur

12, 24 et même 36 mois qu'ils couvrent dès que leurs salaires sont versés !

« Cette loi est une bombe à retardement pour l'économie tunisienne. »

Ce sont ces pères et mères de familles qui couvrent les frais des études de leurs enfants en donnant des chèques antidatés aux institutions scolaires privées ou même aux librairies tant les prix des fournitures scolaires ont flambé. Ce sont ces ouvriers smicards qui achètent chez l'épicier du coin des produits de consommation courante qu'ils payent chaque 15 ou fin de mois parce que le commerçant peut lui même acheter ses marchandises grâce à des chèques antidatés en négociant avec ses fournisseurs des délais d'un mois ou de 3 mois.

Ce sont tous ces commerces d'électroménagers qui vendent toutes sortes de marchandises depuis la cafetière jusqu'à l'ordinateur en donnant à leurs clients la possibilité de payer par tranches.

Les commerces d'électroménagers ou de meubles risquent de faire faillite avec toutes les conséquences sur les employés, leurs propres fournisseurs et toute la chaîne

de valeurs depuis les détaillants jusqu'aux commerçants !

Pire les PME et grands groupes qui disposent de stocks de chèques de garanties censés être versés à des délais fixes répartis sur une, 2 ou 3 années, comment feraient-ils si à partir du 2 février 2025, date à laquelle les chèques en leurs possession ne seront plus valables, seraient rejetés par les banques !

Qu'est-ce qu'ils vont faire de ces chèques ? Est-ce qu'ils vont les présenter à l'encaissement auquel cas c'est la prison qui attend les émetteurs des chèques en question ? Est-ce qu'ils ne vont pas les verser auquel cas ils vont faire faillite ?

Un autre point important : est-il normal que l'on oblige les banques à consacrer 5% de leurs bénéfices de l'année passée pour des crédits sans intérêt et sans garantie alors que l'on vient de mettre en prison des banquiers qui ont accordé des prêts sans garantie ?

« Les Tunisiens les plus modestes seront les premières victimes de cette réforme. »

Une déclaration sur l'honneur peut-elle être suffisante pour rassurer les banques qui



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



accordent des prêts sans intérêts et sans garanties ?

L'entrée en vigueur de la loi sur les chèques privera ceux dont les comptes sont dans le rouge et qui disposent de tout juste quelques dizaines ou centaines de dinars dans leurs compte de pouvoir assurer un minimum vital de confort à leurs familles car contrairement à ce que pensent les fameux décideurs, ceux qui disposent de milliers ou de millions de dinars dans leurs comptes bancaires ne sont pas nombreux.

«La nouvelle loi sur les chèques est un coup dur pour les PME.»

Le peuple tunisien a été appauvri et la classe moyenne qui étaient la plus importante en Tunisie s'est rétrécie comme peau de chagrin. Les chéquiers proposés par le "génie législateur" (resic) ressemblent plus à des carnets de tickets restaurants qu'à des chéquiers ! Il serait d'ailleurs étonnant si cette loi, vient à être appliquée, que l'on use désormais de ce moyen de paiement car plus inhumain que son prédécesseur.

Ceci sans oublier que pour mettre en place la plateforme gardienne de la probité des utilisateurs et des banques, il va falloir harmoniser les systèmes d'information des banques qui

doivent être compatibles, ce qui sera impossible en seulement 6 mois. C'est aussi valable pour les textes d'application qui ne seront pas faciles à élaborer au cours de seulement trois mois.

Ceci pour dire qu'il ne suffit pas d'être plébiscité par le peuple généralement pas édifié sur la chose économique pour décider en son nom de son avenir et l'engager sur des sentiers douteux alors qu'on n'a pas sois même la connaissance requise permettant de bien étudier le terrain avant de promulguer des lois.

L'adoption de la loi sur les chèques ne rassure pas s'agissant de la compétence législative. Elle prouve encore une fois les limites de la maîtrise de la chose économique des élus. Cette incompétence « négative » dans la rédaction d'un texte de loi ne pourra pas sécuriser le processus de réveil ou de relance économique.

S'il est une discipline qui doit être appréhendée sans populisme aucun, c'est bien l'économie ! L'économie n'est pas à la portée de n'importe qui et on ne peut parce qu'on prétend représenter le peuple s'aventurer sur des chemins sinueux en prétendant servir les intérêts des électeurs !

Nous y reviendrons plus en détail.

Amel Belhadj Ali

FIRST PAY

La commission d'agrément relevant de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a accordé à la société « FIRST PAY » un agrément pour l'exercice d'activité d'établissement de paiement résident.

« FIRST PAY » doit utiliser le présent agrément dans un délai maximum de six mois à compter de la date de sa notification, selon la décision de la commission d'agrément n°59 du 1er juillet 2024 publiée, le 9 août 2024, au journal Officiel de la République Tunisienne(JORT).

D'après l'article 10 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, les services de paiement sont, principalement, les versements et les retraits en espèces, les prélèvements, les opérations de paiement en espèces, par chèque, lettre de change ou mandats postaux émis ou tout autre support papier équivalent et les opérations de transfert de fonds.

WMC *Le mag*



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



Excédent budgétaire à fin juin 2024 ? La réalité est autre !

Alain Rémond, chroniqueur et auteur, disait en 2002 : "Les chiffres : à force de les additionner, de les soustraire, de les multiplier et de les diviser, on peut leur faire dire absolument n'importe quoi." C'est peut-être le cas s'agissant des performances économiques chiffrées que l'on annonce régulièrement sur les sites officiels de nos institutions. Dernier chiffre en date : à fin juin 2024, il y a un excédent de plus d'un milliard de dinars

dans le budget de l'État. Cet excédent révèle-t-il un rebond économique conséquent, ou plutôt une lecture des chiffres qui embellit une réalité économique assez fragile et même négative ?

Nous sommes peut-être dans les vrais chiffres mais la réalité économique de la Tunisie est autre car embellie à souhait pour rassurer, conforter ou reconforter ceux et celles qui pensent avoir fait les bons choix mais jusqu'à quand ?

Ce qui nous amène à une autre citation : "Qu'est-ce que la vérité ? Il y a la tienne, la mienne et celle de tous les autres. Toute vérité n'est que la vérité de celui qui l'a dite. Il y a autant de vérités que d'individus." Dixit Eric-Emmanuel Schmitt, dramaturge franco-belge.

Voyons les tableaux publiés par le ministère des Finances sur l'exécution du budget et essayons de savoir si les chiffres émis reflètent de réelles réalisations et performances économiques.



“Les chiffres : à force de les additionner, de les soustraire, de les multiplier et de les diviser, on peut leur faire dire absolument n’importe quoi.” (Alain Rémond)

Les résultats provisoires de l’exécution du budget de l’État au 30 juin 2024, font état d’un excédent budgétaire de 1 milliard de dinars. Une manne financière dont, si c’est réellement le cas, nous pouvons profiter car en économie un excédent budgétaire se produit lorsque les recettes d’un gouvernement dépassent ses dépenses, indiquant une gestion financière efficace. Ce qui peut stimuler la croissance économique en permettant des investissements dans des projets d’infrastructure, d’éducation ou de recherche et développement.

Mais la réalité est que l’excédent budgétaire annoncé n’est pas le fait d’une compression des finances publiques ou de recettes fiscales dépassant les prévisions ou encore de nouveaux investissements importants qui ont renfloué les caisses de l’État. Il s’agit plus d’un système comptable “accommodant”, il faut le reconnaître, qui consiste à ne constater les dépenses que lors du décaissement effectif, ce qui fausse tout le processus. Or à

la moitié de l’année, l’État n’a pas couvert 50% de ses dépenses ce qui explique l’excédent budgétaire.

Aucune des rubriques n’a enregistré une dépense égale à 50 %, sauf s’agissant du remboursement des emprunts soumis à des échéanciers à respecter impérativement. Maintenant, si nous prenons l’exemple les dépenses de rémunération, seulement 47,4% ont été réalisées à fin juin 2024, pour celles de fonctionnement -c’est-à-dire le carburant, l’électricité, l’eau, les produits d’entretien et toutes les dépenses courantes de l’appareil de l’État- nous trouvons 31,5%.

«L’excédent budgétaire annoncé n’est pas le fait d’une compression des finances publiques, mais plutôt d’un système comptable ‘accommodant’.»

Lecture ? L’État ne paye éventuellement pas ses fournisseurs : la Steg, la Sonede, Tunisie télécom, la SNDP et ainsi de suite, ce qui explique en partie, les difficultés financières, de certains établissements publics.

Le gouvernement n’honore pas, non plus, ses engagements s’agissant des dépenses

Recettes fiscales

Le solde budgétaire a enregistré, un excédent de 488,7 millions de dinars (MD), à fin juin 2024, contre 26,3 MD, au cours de la même période 2023, d’après le document de « Résultats provisoires de l’exécution du budget », publié par le ministère de Finances.

Cette amélioration est expliquée par l’accroissement des ressources budgétaires de 13%, à 23254,6 MD, à fin juin 2024, grâce, essentiellement, à la hausse des recettes fiscales (+10,3% à 20 870,1 MD).

Les charges budgétaires ont, également, augmenté de 8,2%, à 22 235,1 MD, en raison de la hausse des dépenses de financement (+36,1% à 3270,9 MD), des dépenses de rémunération (+3,6%, à 11 239,7 MD), des dépenses de gestion (+6,7% à 800,1 MD) et des dépenses d’interventions (+8,1%, à 5069,5 MD).

Par contre, les dépenses des opérations financières ont régressé de 21,9%, passant de 24,7 MD, à fin juin 2023, à 19,3 MD, à fin juin 2024. Idem, pour les dépenses d’investissement (- 0,4% à 1835,6 MD).

S’agissant des ressources de trésorerie, elles se sont élevées, durant les six premiers mois de 2024, à 7488,5 MD, provenant de ressources d’emprunts intérieurs et extérieurs.

d'intervention, qu'il s'agisse des subventions relatives au carburant (STIR) à l'Office des Céréales ou celui du Commerce. La couverture des dépenses en question n'a pas dépassé les 25,7% alors que nous sommes à 6 mois de l'année. Si l'État tunisien avait adopté un système comptable d'engagement, les chiffres auraient traduit un grand déficit budgétaire qui dépasserait de loin le milliard excédentaire.

Les dépenses d'investissement, réduites elles-mêmes, au minimum depuis des années, n'ont pas dépassé les 34,8 %.

Donc les charges budgétaires n'ont pas été réduites car elles ont augmenté cette année de 8,2% soit 22 235,1 milliards de dinars, elles n'ont pas non plus été toutes couvertes à la fin du dernier semestre.

Les dettes en héritage !

Les recettes réparties en grande partie entre fiscales et emprunts en l'absence de croissance, ne sont pas celles ambitionner.

A fin juin, avec l'amnistie fiscale, qui prend fin, on a récolté tout juste 20 870,1 milliards de dinars soit 47,3%. Pour la deuxième moitié de l'année, sans amnistie et avec les difficultés que traversent des milliers d'entreprises, l'objectif des 44,5 milliards de dinars sera-t-il atteint ?

Pourquoi sommes-nous dans cette confusion entre la vérité des chiffres et la réalité économique ? Parce que, explique un expert : "On base nos prévisions sur de fausses hypothèses dès le départ. Aujourd'hui, dans notre pays, on s'assoit autour d'une table, on décide des dépenses de rémunération, de gestion et d'intervention avec pour principal axe la paix sociale et ensuite nous disons, il faut, par tous les moyens, trouver les ressources pour couvrir les dépenses. Or pour réaliser les recettes correspondantes, il faut une vision globale qui dit : hors recettes fiscales et emprunts, que nous faut-il ? Il faut optimiser la production du phosphate, booster les exportations, encourager les investissements et la productivité et ne pas baser nos prévisions sur des hypothèses aléatoires et démesurées. La récolte des céréales n'est pas garantie, les cours du pétrole non plus. Il faut baser nos hypothèses sur ce que nous pouvons contrôler".

 **«L'État n'honore pas ses engagements s'agissant des dépenses d'intervention.»**

On a tablé sur une récolte de 15 millions de quintaux de céréales, nous sommes à 6,5 millions de quintaux, pareil pour les recettes fiscales en dessous des

prévisions. Les seuls secteurs à avoir augmenté les ressources de l'État sont l'huile d'olive vendue plus cher parce que la récolte de l'Espagne a été maigre, le revenu du travail qui n'a pas beaucoup augmenté et le tourisme.

Il y a aussi les emprunts, l'État a contracté 12,263 milliards de dinars à des taux d'intérêt élevé et sur des périodes plus ou moins courtes et a remboursé 8 301,2 milliards de dinars au 30 juin.

C'est dire que les prochains gouvernements auront les dettes en héritage avec un encours de la dette publique de l'ordre de 79,8% soit près de 127 milliards de dinars de dettes. Il est aussi curieux d'entendre certains officiels prétendre que la Tunisie a réglé toutes ses dettes alors qu'elle est tout simplement en train d'honorer l'échéancier annuel de remboursements des prêts en question c'est-à-dire des montants devenus exigibles durant l'année.

Que faire ?

Il faut que le moteur investissement rouillé redémarre loin des affirmations confondant intentions d'investissements avec investissements réels.

Kamel Madouri, Chef du gouvernement en place aujourd'hui l'a compris et depuis sa prise de fonction,

il a fréquemment parlé de la nécessité d'encourager les investisseurs, de leur faciliter la tâche et de les accompagner.

“Aucun investisseur digne de ce nom ne se hasardera dans un pays où il est considéré comme ‘un voleur’.”

Mais cela ne suffira pas. Car si, à ce jour, certaines politiques s'en sont prises, à juste titre, aux cartels et aux syndicats à l'origine de la fuite de milliers d'entreprises de la Tunisie depuis 2011, le climat d'affaires doit être obligatoirement amélioré et la confiance entre opérateurs privés et État tunisien restaurée. Aucun investisseur digne de ce nom ne se hasardera dans un pays où il est considéré comme “un voleur, suceur de sang, corrompu, malfaisant” et ainsi de suite. Aucun opérateur privé ne prendra le risque d'investir des millions de \$ ou de dinars s'il n'est pas sûr qu'il évolue dans un État de droit et l'ambiance qui règne aujourd'hui, en Tunisie, disons-le, est une ambiance de peur tant ceux emprisonnés pour des délits financiers même mineurs sont devenus nombreux ! Et qu'on ne nous oppose pas l'argument, qui ne fait rien ne risque rien ! La peur est communicante !

Pour relancer l'investissement, Kamel Madouri aura aussi à assainir une administration publique “infectée” par les habitudes encouragées depuis 2011 et basées sur la partisanerie, le népotisme et les allégeances. Le secteur public a besoin d'un grand coup de pied dans la fourmilière. Il a aussi besoin que les plus compétents occupent les postes qu'ils méritent et que les cerveaux qui fuient un pays en peine s'y projettent de nouveau. Et puis il y a le grand chantier de l'économie informelle prégnante, nuisible aux finances publiques et qui se substitue de plus en plus à l'économie formelle car les agents de fisc ne s'attaquent qu'aux patentés !

De grands chantiers attendent Kamel Madouri que tout le monde dit compétent. Aura-t-il un pouvoir décisionnel ? Sera-t-il maintenu au poste assez longtemps pour engager les réformes et remettre l'économie nationale sur les rails ?

Les prochaines semaines, les prochains mois nous le diront !

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Des super ministères pour relancer le développement

La solution pour sortir de la crise ?

En prévision du prochain remaniement du gouvernement, le président de la république Kaës Saïed, fort des pouvoirs absolus qui lui sont attribués légalement, serait bien inspiré d'exploiter cette opportunité pour révolutionner la gouvernance en Tunisie et marquer ainsi de son empreinte l'histoire du pays.

Objectif : mettre fin aux mauvaises pratiques de gestion et de gouvernance qui ont prévalu dans tous les secteurs sans distinction aucune, et ce, depuis l'accès du pays à l'indépendance.

Finir avec la bantoustination des ministères

Il s'agit surtout de finir avec la bantoustinasation des

départements ministériels qui a prédominé la décennie du chaos (2011-2021). Durant cette décennie, les tunisiens, habitués à un minimum d'ordre durant les périodes d'autoritarisme de Bourguiba et de Ben Ali, se sont trouvés face à un ramassis d'activités ministérielles cacophoniques sans effets et sans impact positif majeur ni économique ni social.

Morale de l'histoire : l'enjeu est de taille. Il s'agit de réinventer le pays. C'est plus que jamais, le moment de le réformer en profondeur. Le Président Kaies Saied, qui a toujours plaidé, dans ses envolées lyriques, pour une nouvelle guerre de libération nationale, serait bien conseillé d'être au rendez vous. Car, le moment c'est le moment. Et pour cause. Le temps n'attend pas.

«Il s'agit surtout de finir avec la bantoustinasation des départements ministériels»

Ainsi, si les gouvernements de Nejla Bouden et d'Ahmed Hachani étaient chargés d'accomplir, en silence et en opinant, la mission de sacrifice qui leur est confiée, celle de stabiliser le pays et de restaurer ses institutions, celui du nouveau chef du gouvernement, Kamel Madouri devrait relancer le développement du pays sur la base de best practices.

Parmi ces dernières, figure la bonne gouvernance qui suppose trois prérequis majeurs : la définition d'une vision développementale stratégique claire et cohérente (un nouveau modèle de développement), la formation d'un gouvernement restreint, compétent et passionné de l'obligation des résultats et la

mise en place de mécanismes d'évaluation et de contrôle solides.

Plaidoyer pour quatre super ministères interliés

Concrètement, il s'agit de finir avec les anciennes compositions des gouvernements. Celles-là mêmes qui consistaient pour les trente (et parfois quarante) ministères d'antan, à défendre jalousement leur territoire et leur prérogatives.

Dans un souci d'efficience, le nouveau gouvernement gagnerait à être réparti en quatre blocs ministériels compactés et interdépendants.

Le premier serait celui de la sécurité intérieure et extérieure du pays. Ce bloc qui grouperait les ministères de l'intérieur et de la défense nationale aura pour mission de faire respecter la loi et de défendre les frontières du pays.

Le deuxième, un super ministère dédié au développement économique dans une vision de durabilité. Nous y trouvons les départements sectoriels, l'agriculture, la pêche, l'industrie, les technologies, le tourisme, l'énergie, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'université et la recherche, les finances.

«L'enjeu est de taille. Il s'agit de réinventer le pays.»

Le troisième, également un super-ministère, sera chargé du développement humain. Nous y trouvons l'éducation, la culture, le sport, l'encadrement de la jeunesse, la justice, le social ...

Le quatrième aurait pour charge la promotion des services publics. Il consisterait en une réflexion permanente sur la Transformation de l'Etat, de l'administration et des collectivités locales. Le but étant de les mettre exclusivement au service des citoyens et non des lobbys comme cela a été le cas jusqu'à ce jour.

«Le Président Kaies Saied, qui a toujours plaidé, dans ses envolées lyriques, pour une nouvelle guerre de libération nationale, serait bien conseillé d'être au rendez vous.»

Privilégier la transversalité, la coordination et l'interdépendance

Chargés de mettre en œuvre la vision stratégique précitée, voir le nouveau modèle de développement, ces blocs se doivent d'être interdépendants et

de favoriser, systématiquement, en leur sein, la transversalité et la coordination. A cette fin, l'accent doit être mis sur la communication interdépartementale.

En accompagnement de ces trois blocs, la présidence du gouvernement, dans le souci de garantir à leurs activités, efficacité et succès, se doit de mettre en place des mécanismes de surveillance, de suivi et d'évaluation solides. L'objectif étant de mesurer, constamment, l'incidence des projets de

développement sur le bien être des tunisiens.

Est-il besoin de rappeler que parmi les talons d'Achille de l'Etat tunisien figurent en bonne place l'absence d'évaluation et la faiblesse du contrôle.

«**Concrètement, il s'agit de finir avec les anciennes compositions des gouvernements.**»

Parallèlement à l'harmonie souhaitée entre les trois blocs, il serait intéressant pour l'exécutif de décentraliser l'exécution de la vision stratégique précitée et de déléguer aux autorités développementales et administratives régionales et locales une partie de ses pouvoirs. Le but est de généraliser les bonnes pratiques de gouvernance et de dissuader la corruption et autres dérapages.

Abou SARRA





Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



La Tunisie parviendra-t-elle à sortir de la crise grâce à l’agriculture et au tourisme ?

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en volume, corrigé des variations saisonnières, a enregistré une croissance de 1% sur un an, au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, selon les estimations issues des comptes nationaux trimestriels publiés, vendredi, par l'Institut national de la statistique (INS).

En rythme annuel, la croissance marque, ainsi, une nette amélioration comparativement à celui estimé au cours du premier trimestre de l'année 2024 (0,3%). En glissement trimestriel, c'est-à-dire par rapport au premier trimestre de l'année en cours, le PIB en volume aura progressé de 0,2%, contre une augmentation au taux de 0,6% au trimestre

précédent, a expliqué l'INS.

Sur cette base, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 0,6% , au cours du premier semestre de 2024. Alors que le PIB n'a pas encore atteint son niveau enregistré fin 2019, soit avant la crise sanitaire.

«Après la baisse de la production agricole en raison des conditions climatiques [...] l'activité agricole a enregistré une amélioration remarquable»

Une amélioration remarquable de l'activité agricole

Après la baisse de la production agricole en raison des conditions climatiques (notamment les saisons de la récolte) et de la sécheresse, durant les dernières années, l'activité agricole a enregistré une amélioration remarquable dans la tendance de croissance. Sa valeur ajoutée s'est accrue de 2,6% et 8,3% respectivement au cours du premier trimestre et deuxième trimestre 2024, en glissement annuel.

La richesse créée dans le secteur agricole a représenté une contribution positive de 0,66 point de pourcentage, à la croissance du PIB en volume au 2ème trimestre 2024 (1%).

«Le secteur des services a maintenu sa croissance, avec une hausse de 1,4% de sa valeur ajoutée»

Les estimations préliminaires ont fait ressortir une baisse du volume de la richesse créée de -1,9%, au cours du 2ème trimestre 2024 dans le secteur des industries manufacturières

Dans le secteur de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de traitement des déchets, le volume de la richesse créée a baissé de 6,3% par rapport à la même période de l'année précédente, suite à la baisse de la production dans le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz naturel de 14,4%, d'une part, ainsi qu'à la régression de l'activité du secteur des mines de 2,5%, en glissement annuel, d'autre part. Le secteur industriel a enregistré une baisse de 3%, au cours du 2ème trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année précédente.

En glissement annuel, le secteur de la construction a enregistré une croissance négative de -3,5%.

Le secteur des services maintient sa croissance avec une hausse de 1,4% de sa valeur ajoutée

Le secteur des services a maintenu sa croissance, avec une hausse de 1,4% de sa valeur ajoutée au deuxième trimestre de 2024, représentant une contribution positive de

0,24 point de pourcentage, à la croissance du PIB en volume au 2ème trimestre 2024 (1%)

Cette progression est expliquée par la hausse de la valeur ajoutée du secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés de 8,2% et du secteur du transport de 1,2% . Le secteur des télécommunications a également connu une amélioration de 2,5%.

«La demande intérieure a progressé de 2,6% affichant, ainsi, une contribution positive de 2,8 points de pourcentage à la croissance économique»

Grâce à l'amélioration de la conjoncture économique du secteur agricole, la demande intérieure a progressé de 2,6% affichant, ainsi, une contribution positive de 2,8 points de pourcentage à la croissance économique du deuxième trimestre 2024(1%).

Le solde des échanges extérieurs de biens et services a contribué négativement de 1,8 points, du fait de la régression du volume des exportations (-3,1%) et de la légère hausse du volume des importations (0,8%).



Comment rendre le tourisme tunisien plus résilient face aux crises?

L'euphorie que pourrait susciter la réalisation d'un bon cru touristique pour la deuxième année consécutive gagnerait à être relativisée. C'est du moins de notre point de vue. La raison qui nous a amené à penser ainsi est simple. Les bons résultats obtenus, l'année dernière, et ceux qui sont attendus, cette année, sont conjoncturels. Ils ne relèvent pas d'une quelconque performance structurelle et durable. C'est pour dire que l'arbre ne doit pas cacher la forêt.

La destination Tunisie n'aurait pas pu enregistrer des résultats aussi positifs en nombre d'entrées et de recettes sans les crises géopolitiques qui sévissent dans le monde s'agissant particulièrement des climats d'insécurité générés par l'impact de la guerre russo-ukrainienne et de la guerre à Gaza, en Palestine occupée.

Un tourisme d'opportunisme

Car abstraction faite, des années euphoriques qui ont marqué son lancement dans les années 60 et

70, le tourisme tunisien, en dépit des atouts dont il dispose et qui sont confirmés à l'international, a tendance à se développer par défaut en profitant des crises géopolitiques et de celles que connaissent, de temps en temps, les destinations concurrentes en méditerranée. C'est un tourisme d'opportunisme.

Depuis, plus d'un demi-siècle, la vingtaine de ministres qui se sont relayés à la tête du département du tourisme n'ont fait que gérer les crises. Ils n'ont jamais eu le courage d'évaluer le rendement

du secteur et d'engager les réformes nécessaires pour lui garantir la pérennité souhaitable.

La diversification est vitale pour le secteur

Parmi ces réformes, figure en bonne place sa diversification, otage depuis une soixantaine d'années de la monotypie du balnéaire. Ce modèle traditionnel du tourisme de masse, souvent jugé peu respectueux de l'environnement et des communautés locales, a montré ses limites.

Plus que jamais, de nos jours, la destination Tunisie a besoin d'être éclatée en plusieurs destinations parallèles aux stations balnéaires. Il s'agit entre autres de promouvoir les îles Kerkennah, la Kroumirie (tourisme de montagne), la ville de Kairouan (tourisme spirituel), les régions de Kasserine, le Kef, Jendouba (tourisme archéologique) et évidemment le Sahara (tourisme de découverte).

Plaidoyer pour un tourisme inclusif

Ultime objectif : concilier, en priorité, les Tunisiens avec leur pays et faire du tourisme intérieur un levier permanent de résilience aux crises qui ne cessent de survenir à l'international.

Officiellement, le tourisme intérieur est, actuellement,

considéré par l'administration du tourisme comme la 5ème roue de la charrette. Il a été, constamment, assimilé à des réductions de prix pratiqués par certains hôteliers en périodes de vaches maigres et de crises.

«La destination Tunisie n'aurait pas pu enregistrer des résultats aussi positifs sans les crises géopolitiques»

Malheureusement, ce n'est pas avec une telle approche qu'on peut développer un tourisme intérieur. Ce sont là des mesures de survie conjoncturelles. Pour développer ce secteur il faut créer des produits qui soient adaptés à la bourse du tunisien. C'est opter en quelque sorte pour un tourisme inclusif.

«Le tourisme intérieur est, actuellement, considéré par l'administration du tourisme comme la 5ème roue de la charrette»

Cette option suppose de la part des autorités touristiques de ne plus se cacher derrière le préjugé selon lequel le tunisien ne réserve pas par d'avance comme le font

les touristes mais de s'employer, par des campagnes de sensibilisation et une logistique adéquate (TO spécialisés dans le tourisme intérieur) pour amener le tunisien à se comporter comme les touristes européens.

Il s'agirait entre autres d'offrir des tarifs adaptés au pouvoir d'achat des tunisiens : réductions pour les familles, offres spéciales pour les résidents ou des forfaits attractifs pour les périodes creuses...Le moment est également le moment pour évoluer vers un tarif par chambre, une pratique courante dans de nombreux pays.

«Il s'agirait entre autres d'offrir des tarifs adaptés au pouvoir d'achat des tunisiens»

Il y a là autant d'idées pour lutter contre moult aspects négatifs du tourisme tunisien : saisonnalité du secteur, ghettoisation, exclusion des communautés locales ...

C'est pour dire au final que le gouvernement tunisien est appelé à révolutionner le secteur et à en faire, par transversalité, une véritable locomotive de développement, et ce, sur la base de l'inclusion, la diversification des produits, de la qualité du service (formation) et de la bonne gouvernance.

ABOU SARRA

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Kia.tn

Kia Tunisie

Kia Tunisie

kia_tunisie



Comment encourager davantage les investissements des Tunisiens de l'étranger ?

Selon des rapports élaborés par deux think tanks, en l'occurrence, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Association des

tunisiens des grandes écoles (ATUGE), les investissements directs étrangers (IDE) sont réalisés pour moitié par des tunisiens résidents à l'étranger (TRE).

Le premier rapport publié, au mois de juin dernier, par l'OCDE sur les qualités des IDE en Tunisie, estime que 50% des IDE sont des micro-entreprises. Sans être totalement sûrs, les auteurs de

ce rapport ont justifié la petite taille des projets lancés par le fait qu'ils sont créés par des petits financements assurés par les transferts des économies de la diaspora tunisienne à l'étranger. Les TRE auraient exploité leur qualité de non-résident en Tunisie pour exploiter à bon escient les avantages fiscaux et financiers institués dans le cadre de la loi 72 au profit des IDE.

50% des IDE en Tunisie sont réalisés par des Tunisiens résidant à l'étranger.

Cela s'expliquerait, note le rapport de l'OCDE, «peut-être par les initiatives à attribuer à des investisseurs de la diaspora tunisienne qui achètent des terres pour l'agriculture, construisent une maison ou créent une petite entreprise dans leur région d'origine, souvent des zones rurales, contrairement aux étrangers qui choisissent des centres urbains côtiers ».

L'ATUGE confirme les hypothèses de l'OCDE

Le deuxième rapport dont les conclusions ont été présentées lors du Tunisia global forum organisé, le 26 juillet 2024, par l'Association des tunisiens des grandes écoles (ATUGE) sur

le thème «Diaspora : une force motrice pour la transformation et le rayonnement de la Tunisie ».

Dans une déclaration faite en marge de ce forum, Inès Trojette, vice-présidente de l'ATUGE a déclaré que «les transferts des tunisiens à l'étranger ont enregistré un record en 2022, soit 8,2 Milliard de dinars, et ce, d'après une étude effectuée par l'ATUGE et dont les conclusions ont été présentées lors du Tunisia global forum.

Cette étude a montré, selon Inès Torjette, que les TRE constituent, désormais, une importante force économique. De nos jours, cette force contribue à hauteur de 6% au PIB et de 1,7% à l'investissement.

La même source fait remarquer que les transferts des TRE sont orientés à hauteur de 35% vers l'agriculture, 25% dans le commerce, 15% dans l'immobilier et 4% dans l'industrie.

Les transferts des Tunisiens à l'étranger ont atteint un record de 8,2 milliards de dinars en 2022

Par delà ces indications chiffrées, il faut reconnaître que les transferts des TRE ont été d'un grand apport pour les tunisiens

lors de la pandémie du coronavirus et à l'occasion du refus du FMI, en 2022, d'accorder à la Tunisie, des facilités de paiement de 1,9 Milliard de dollars. Il n'est pas besoin de rappeler, à ce sujet, que les transferts des TRE ont permis à la Tunisie de disposer d'importantes rentrées de devises pour payer une partie du service de sa dette dans les temps et d'éviter le défaut de paiement.

Les TRE constituent désormais une importante force économique, contribuant à hauteur de 6% au PIB

En somme, les TRE sont en train de s'affirmer comme une force motrice pour booster l'économie du pays. Leur nombre est loin d'être négligeable. Il est estimé, en 2022, à 1,8 million de personnes, soit 15% de la population tunisienne (11 803 588 habitants). Désormais, il faut compter, dorénavant, sur la diaspora tunisienne à l'étranger pour booster l'économie du pays et améliorer la qualité de l'investissement.



Inflation en Tunisie

Les produits alimentaires tirent les prix à la hausse

Le taux d'inflation s'est replié à 7% en juillet 2024, contre 7,3% au mois de Juin, a indiqué l'Institut national de la statistique dans son bulletin mensuel publié mardi.

Ce recul de l'inflation, malgré une hausse mensuelle de 0,4% des prix à la consommation

enregistrée en juillet courant, est dû à la décélération du rythme d'augmentation des prix entre juillet et juin de cette année comparé à la même période de l'année dernière.

En effet, un fléchissement est observé au niveau du rythme annuel d'augmentation des prix

du groupe « produits alimentaires » de 10,1% en juin 2024 à 9,4% au mois de juillet 2024.

En revanche le rythme d'augmentation des prix du groupe « loisirs et culture » a observé une accélération enregistrant une augmentation de 5,4% au mois de juin 2024 à

5,7% au mois de juillet 2024.

Hausse de 9,4% des prix des produits alimentaires

En juillet 2024, les prix de l'alimentation augmentent de 9,4% sur un an. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des prix des viandes ovines de 24%, des huiles alimentaires de 21,8%, des condiments de 16%, des prix des poissons frais de 12,5% et des prix des légumes frais de 9%.

Augmentation des produits manufacturés et des services

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 6,8% en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement et chaussures de 9,6% et des produits.

d'entretien courant du foyer de 8,4%. Pour les services, l'augmentation des prix est de 5,1% sur un an, principalement expliquée par la hausse des prix des services du groupe restaurant, cafés et hôtels de 8,7%.

Analyse des contributions à l'inflation par secteur et par régime

L'analyse des contributions à l'inflation par secteur a montré que le groupe « produits manufacturés » et le groupe « services » sont les secteurs

ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation globale soit respectivement 2,6% et 1,8%.

En ce qui concerne les contributions à l'inflation par régime, l'INS a indiqué que le groupe « non alimentaire libre » et le groupe « alimentaire libre » sont les groupes ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation, soit respectivement 3,5% et 2,5%.

Par ailleurs, le groupe « produits alimentaires encadrés » a apporté la plus faible contribution avec 0,1%.

Inflation sous-jacente et inflation des produits encadrés

En juillet 2024, le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se replie pour s'établir à 6,5% après 6,8% le mois précédent.

Les prix des produits libres (non encadrés) augmentent de 7,8% sur un an. Les prix des produits encadrés augmentent quant à eux de 4,2%.

Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 10,5% contre 2,5% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Les prix à la consommation augmentent de 0,4% sur un mois

Au mois de juillet 2024, les prix à la consommation augmentent de 0,4%. Cette augmentation est principalement attribuée à la hausse des prix de l'alimentation de 0,4%, des prix du groupe « restaurants et hôtels » de 1,2%, et des prix du groupe « meubles et articles de ménage et entretien courant du foyer » de 0,7%.

S'agissant des produits alimentaires, les prix ont augmenté sur un mois de 0,4%, à la suite de la hausse des prix des fruits de 3,6%, des viandes bovines de 0,8% et des poissons frais de 0,7%.

En revanche, une baisse a été observée au niveau des prix des volailles de 0,7%, des prix des viandes ovines de 0,5% et des prix des légumes de 0,5%.

Pour ce qui est prix des services de restauration et d'hôtellerie, ils ont augmenté de 1,2%, sur un mois, à la suite de la hausse des prix des services des restaurants et des cafés de 0,8% et des prix des services des hôtels de 4,2%. En ce qui concerne les prix des produits du groupe « meubles et articles de ménage et entretien courant du foyer », ils ont accru de 0,7%, en juillet, principalement en raison de la hausse des prix des biens et services de l'entretien courant du foyer de 1% et des prix des appareils ménagers de 0,7%



La Tunisie attire-t-elle toujours les investisseurs étrangers ?

Dans son rapport, publié le 17 juillet 2024, sur les investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, le Département d'Etat américain confirme en ce qui concerne la Tunisie, la persistance de l'attractivité du site, évoque ses faiblesses et fait preuve d'optimisme quant à l'amélioration, sur le moyen terme, du climat d'investissement dans le pays.

Traitant du cadre macroéconomique en Tunisie le rapport fait remarquer qu'«en 2023, l'économie tunisienne a continué d'être fortement impactée par les effets des tensions géopolitiques, les

problèmes d'approvisionnement en eau qui ont diminué la production agricole et la pression croissante sur les finances publiques. Malgré la reprise du secteur du tourisme suite à la pandémie du COVID-19, le PIB tunisien n'a progressé que de 0,4 % en 2023 après une croissance de 2,4 % en 2022 et de 3,1 % en 2021 ».

Les avantages compétitifs du site demeurent

Au chapitre de la persistance de l'attractivité du site Tunisie de production internationale, le rapport énumère les principaux atouts du pays. Le document fait une mention spéciale pour le

positionnement géostratégique de la Tunisie, s'agissant de « sa proximité avec l'Europe, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient ».

Le rapport met l'accent sur d'autres avantages compétitifs dont les accords préférentiels ou de libre-échange avec l'UE et une grande partie de l'Afrique, une main-d'œuvre instruite et un intérêt affiché pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) au niveau de plusieurs secteurs tels que l'agroalimentaire, l'aéronautique, les infrastructures, les énergies renouvelables, les technologies de télécommunication et les services restent prometteurs ».

«La Tunisie, un terrain de jeu pour les investisseurs : entre atouts séculaires et défis contemporains.»

Les faiblesses du site Tunisie

Le département d'Etat devait se pencher dans ce rapport sur les faiblesses et obstacles qui entravent le développement des Ide en Tunisie.

Au nombre de ceux-ci, il cite la bureaucratie et le peu d'ouverture de l'économie tunisienne en ce sens où certains secteurs ne sont pas ouverts aux IDE.

Autres entraves évoqués par le rapport : la problématique du secteur informel, estimée à 40 à 60% de l'économie globale. Ce secteur pose problème d'après le rapport dans la mesure où « les entreprises légales sont obligées de rivaliser avec les marchandises de contrebande ». Toujours au rayon des faiblesses, le rapport relève la concentration des investissements étrangers dans la capitale Tunis et ses banlieues (50,8%).

Réformes pour améliorer l'environnement des IDE

Le Département d'Etat fait ressortir dans son rapport les réformes entreprises par

les autorités tunisiennes pour améliorer l'environnement des affaires et des IDE dans le pays. Pour preuve, le document, met l'accent sur la volonté affichée du gouvernement tunisien de « donner la priorité à l'attraction et à la rétention des investissements (fidélisation de l'existant) », en particulier dans les régions intérieures et de réduire le chômage en accordant des avantages fiscaux, en subventionnant les cotisations de sécurité sociale pour les recrutements tout en offrant des primes d'investissement.

Le rapport devait passer en revue les réformes structurelles engagées par les autorités tunisiennes pour promouvoir le climat des affaires en général. Il évoque, à ce propos, l'amélioration de la loi sur les faillites, la promulgation d'un nouveau code des investissements, une loi autorisant les partenariats public-privé et une loi complémentaire destinée à améliorer le climat des investissements.

«La Tunisie, un pont entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, offre un positionnement géographique stratégique.»

Le rapport rappelle également que le gouvernement tunisien a

encouragé l'entrepreneuriat par l'adoption de la loi sur les start-ups en 2018. Il a adopté une nouvelle loi budgétaire en 2019 qui garantit une plus grande transparence budgétaire et sensibilise le public aux projets d'investissement du gouvernement sur une période de trois ans ».

«Le secteur informel, un défi majeur pour l'économie tunisienne et l'attractivité des investissements.»

Au nombre des réformes, le Département d'Etat cite aussi : « l'adoption par le gouvernement, le 14 mars 2024, d'un projet de loi qui libéralise la loi tunisienne sur les changes. Ce projet est ouvert à l'examen parlementaire et à la ratification potentielle. Si elle est adoptée, note le rapport, la nouvelle loi constituera la première mise à jour du code des changes de la Tunisie depuis 1976 et simplifiera la réglementation des changes, permettra une plus grande numérisation des transactions financières et augmentera la quantité de devises que les Tunisiens peuvent échanger chaque année ».

Abou SARRA

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Route des vins, route du cinéma... La Tunisie invente-t-elle le tourisme de niche ?

Dans une interview accordée, à la mi juillet 2024, au magazine français Tourmag, média spécialiste du tourisme francophone, Ahmed Bettaieb, Président de la Fédération Tunisienne des agences de

voyages et de tourisme (FTAV) a révélé les nouveaux produits que l'industrie du tourisme tunisienne va mener en 2024 - 2025.

Il a annoncé que « la Tunisie se

prépare à lancer de nouveaux circuits qui aideraient à mettre en avant les spécificités de la destination comme «la route de l'Unesco », la «route cinématographique», la « route de l'huile » et celle du vin...

 **«La Tunisie se prépare à lancer de nouveaux circuits qui aideraient à mettre en avant les spécificités de la destination.»**

Valoriser notre patrimoine

Le premier circuit concerne le patrimoine. L'Unesco et la Tunisie ont lancé, depuis le 5 décembre 2023 à Tunis, la « Route du Patrimoine UNESCO », une composante importante du programme « Tounes Wjhetouna » appuyant la diversification du tourisme, le développement de l'artisanat et la valorisation du patrimoine.

La « Route du Patrimoine UNESCO », est composée de 11 étapes correspondant aux 9 sites du patrimoine mondial (l'amphithéâtre d'El Jem, les sites archéologiques de Carthage et Dougga, les médinas de Kairouan, Sousse et Tunis, la Cité punique de Kerkouane, le patrimoine de l'île de Djerba ainsi que le Parc national d'Ichkeul) et de 2 éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) situés dans deux territoires définis répartis sur le territoire tunisien (« les savoir-faire liés à la poterie des femmes de Sejlane » et « la pêche à la charfiya aux îles Kerkennah »).

Les quatre autres éléments du patrimoine culturel immatériel inscrits sur la Liste de la Convention de 2003 (« la Harissa, savoirs, savoir-faire et pratiques culinaires et sociales », « Les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous », « Les connaissances, savoir-faire, traditions et pratiques associés au palmier dattier », « La calligraphie arabe : connaissances, compétences et pratiques ») concernent l'ensemble du territoire du pays.

 **«La Route du Patrimoine UNESCO est composée de 11 étapes correspondant aux 9 sites du patrimoine mondial.»**

La Tunisie met le cap sur le ciné-tourisme

Le deuxième produit consiste en le lancement de la première route cinématographique en Tunisie. Loin des sentiers battus et de la monotonie de l'industrie touristique de masse, la Route cinématographique invite les touristes cinéphiles et passionnés de tourisme culturel à faire l'expérience d'un voyage immersif en parcourant 9 régions (Tunis, Monastir, Kairouan, Nefta, Deguech, Médenine, Matmata, Tataouine et Djerba) pour

visiter 12 sites de tournage des films «Stars Wars», «Le patient anglais», «Indiana Jones» et «Monty Python».

«Selon plusieurs études, l'impact d'un tournage sur une région est immense. Cette première route cinématographique se propose justement de faire revivre aux visiteurs des scènes de film sur les lieux où ils ont été tournés. L'objectif est de créer de nouvelles offres touristiques mais aussi une dynamique économique dans ces régions.

L'oléo tourisme , un produit prisé par les touristes chinois

Le troisième produit est aussi un circuit. Il s'agit de la route de l'huile. Le projet est de développer une nouvelle mode de vacances que l'on appelle l'oléo tourisme, un produit très prisé par les chinois.

L'idée est d'associer des touristes à la fête et passion des oléiculteurs lors de la récolte annuelle des olives. Les touristes auront la possibilité et le droit à une découverte complète de l'oléiculture et surtout à une dégustation des savoureuses huiles d'olive.

Sa couleur, par exemple, varie du vert foncé au jaune clair en fonction de la maturité de l'olive au moment de la cueillette. Ainsi, une huile verte vous indiquera



Huile d'olive Chiffre d'affaires record

A fin juillet 2024, la Tunisie a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 4,6 milliards de dinars de l'exportation d'huile d'olive au moment où les quantités conditionnées, exportées vers le marché international, ont augmenté d'environ 35%.

Ces nouvelles données fournies par l'Office National de l'huile (ONH) ont été publiées dans le cadre d'un document sur la progression de l'exportation d'huile d'olive au cours de la saison 2023-2024, qui a commencé début novembre 2023. Les prévisions tablent sur production de près de 1 million de tonnes d'olives, équivalent à environ 210 mille tonnes d'huile.

L'ONH a souligné que la Tunisie a exporté 173,9 mille tonnes d'huile d'olive, à un prix de 26,5 dinars la tonne, dont 22,3 mille tonnes d'huile d'olive conditionnée permettant la mobilisation d'environ 0,645 milliard de dinars, sachant que le prix s'élève à 28,9 dinars la tonne..

Au cours de la saison 2022-2023, la Tunisie a exporté environ 164,2 mille tonnes d'huile d'olive pour une valeur de 2,7 milliards de dinars, dont 16,5 mille tonnes conditionnées ont fourni des recettes d'environ 0,344 milliard de dinars.

Les données sur la saison de l'huile d'olive révèlent une évolution positive de 70 % des recettes d'exportation d'huile d'olive par rapport à la même période de l'année dernière.

que le fruit a été cueilli très tôt, laissant deviner une certaine amertume. Un aspect trouble est quant à lui caractéristique d'une huile d'olive qui a été pressée récemment, et qui n'a pas été filtrée.

”L'oléo tourisme, un produit très prisé par les Chinois, associe les touristes à la fête des oléiculteurs.”

Cette couleur verte va, avec le temps, s'atténuer pour devenir dorée. Déguster de l'huile d'olive ? A cru, comme ça ? serait à chaque voyage une initiation à la dégustation dans les règles de l'art.

Comme en France, la Tunisie aura sa route des vins

Vient en quatrième position, la route des vins. Apparemment calquée à la route des vins en France, cette route va faire connaître aux touristes les méthodes de vinification souvent ancestrales. L'exploitation de la vigne en Tunisie remonte à l'Antiquité, où Phéniciens, Carthaginois, Romains et Byzantins l'ont toujours cultivée. La route des vins propose de visiter des sites vinicoles, comme Grombalia, Sidi Rais, Kelibia.

Ce circuit prévoit des visites des vignobles et de Caves, dégustation de vins tunisiens:

Rouge: Cépages rouges : Syrah, Merlot, Cabernet Sauvignon, Sangiovese, Cinsault, Mourvèdre, Alicante Grenache, Grenache Noir, Marselan, Touriga Nacional et Carignan

Rosé: Merlot, Cinsault, grenache...

Blanc: Chardonnay, Sauvignon Blanc, Vermentino, Viognier, Muscat, Rezeghi (cépage local), Pedro et Ugni Blanc.

Par delà la qualité de ces sous produits qui vont certes atténuer la saisonnalité du tourisme tunisien et contribuer à sa diversification et pérennité, nous aurions aimé également voir ces efforts de diversification englober d'autres produits de grande qualité confirmée à l'international, s'agissant du sud de Tunisie classé, en 2024, par les premières destinations touristiques dans le monde et le tourisme de montagne.

Abou SARRA



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Automobile

Top des immatriculations par marque

Hyundai maintient son leadership sur les immatriculations automobile 2024, avec 3582 immatriculations à fin juillet, suivi par Peugeot avec 2375 immatriculations grâce

notamment aux véhicules commerciaux.

KIA enregistre 2283 immatriculations à cette même date.

Dans la catégorie des voitures particulières, le Top 5 des immatriculations est occupé par les marques coréennes, japonaises et chinoises.

Immatriculations Automobile - Total Véhicules légers par Marque

TOP 5 IMMATRICULATIONS									
N°	MARQUE	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	TOTAL
1		193	630	245	835	811	478	390	3582
2		270	421	263	491	433	299	198	2375
3		277	552	674	341	231	117	91	2283
4		144	435	274	408	611	137	132	2141
5		56	289	292	324	441	291	307	2000

Immatriculations Automobile - Total Voitures Particulières par Marque

TOP 5 IMMATRICULATIONS									
N°	MARQUE	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	TOTAL
1		193	630	245	835	811	478	390	3582
2		267	540	658	322	223	106	77	2193
3		144	435	274	408	611	137	132	2141
4		88	102	104	95	398	277	290	1354
5		191	153	192	154	231	104	237	1262



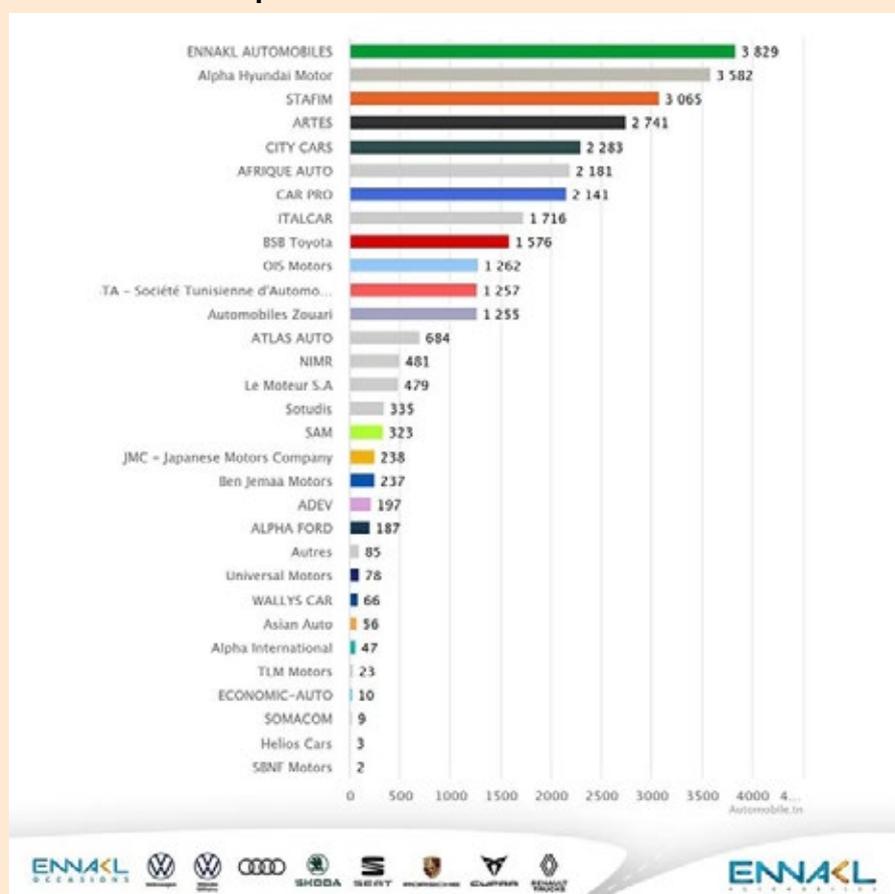
Immatriculations automobiles

Classement des concessionnaires à fin juillet 2024

Immatriculations par concessionnaires

Le dernier classement des immatriculations par concessionnaire à fin juillet 2024, reste dominé par ENNAKL automobiles, suivi de près par Alpha Hyundai Motor, Stafim, Artes et City Cars.

A fin du premier semestre 2024, le total des immatriculations a été de 26489, hors marché parallèle (chiffres des ré immatriculations) avec un total de 8692.





COMAR réinvente l'assurance avec COMAR Plus, une application mobile 100% digitale

A l'heure où les nouvelles technologies révolutionnent notre quotidien, COMAR assurances, leader de l'assurance en Tunisie, vient de franchir une étape dans l'innovation, avec le lancement de sa plateforme digitale COMAR Plus. Une assurance intégralement digitale qui offre une expérience client

sans précédent accessible depuis des applications iOS et Android et depuis le web.

Bien plus qu'une simple application, COMAR Plus est une nouvelle façon de vivre l'assurance. Désormais, les clients peuvent accéder à un univers d'avantages et de services, en se connectant

simplement via l'application. Fini donc les tracas administratifs et les déplacements inutiles. La gestion de vos contrats d'assurance devient un simple jeu d'enfants. Tout se gère en quelques clics, directement depuis son smartphone.

L'intégration de ces nouvelles technologies au service de

l'assurance permet à COMAR assurances de se distinguer en offrant une expérience client exceptionnelle. Grâce à des protocoles de sécurité avancés, l'application garantit un accès sécurisé aux données personnelles.

De plus, elle est disponible sept jours sur sept, 24h/24 et permet aux clients d'accéder à leurs informations à tout moment et depuis n'importe où, offrant ainsi une flexibilité incomparable. Les clients peuvent effectuer des paiements en ligne sécurisés, et leurs assurances leur sont livrées où qu'ils soient, en fonction du type de contrat. De plus, ils ont la possibilité de les télécharger à tout moment.

Élu Meilleur Service Client de l'année 2024 dans la catégorie Assurance, COMAR assurances réaffirme encore une fois son engagement à offrir le meilleur service à ses clients de plus en plus exigeants.

« **COMAR Plus** marque une étape majeure dans notre stratégie d'innovation et de satisfaction client. Nous sommes fiers de proposer une assurance 100% digitale, adaptée aux besoins et aux exigences de nos clients », a déclaré monsieur Marouane Ben Said, Directeur Centrale Expérience client, S.I et Marketing.

Forte d'une expertise de plus de 55 ans dans le domaine de l'assurance, COMAR assurances ne cesse de monter en expertise en proposant à ses adhérents les normes internationales de sécurité et de prestations. COMAR assurances a su ainsi conserver sa place de premier assureur privé sur le marché tunisien grâce à son héritage d'une culture managériale, reposant sur une gestion saine et solide, inculquée par le Groupe financier de référence « Group AMEN ».

Disponible en téléchargement sur iOS, Android et sur le site web de www.comar.tn, cette nouvelle application **COMAR Plus** permet aux clients de gérer leurs contrats, de payer en ligne en toute sécurité, de suivre les sinistres en temps réel, mais aussi et surtout de bénéficier de l'expertise et de la qualité de service de COMAR assurances, où qu'ils soient.

Pour télécharger l'application COMAR Plus et vivre une nouvelle expérience de l'assurance, rendez-vous sur <https://comar-plus.onelink.me/X0yz/nfkb36hc> ou visitez le site www.comar.tn.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : 82 100 001 ou visiter notre site web : www.comar.tn



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

www.ennakl.com



ENNAKL
OCCASIONS



SKODA

SEAT

PORSCHE

CUPRA

RENAULT
TRUCKS

ENNAKL
OCCASIONS



Bientôt en Tunisie, la nouvelle série OPPO Reno12 va révolutionner le marché des téléphones IA

Depuis le début de l'année dernière, l'industrie de l'Intelligence Artificielle (IA) a connu un progrès spectaculaire, grâce notamment au lancement de ChatGPT en 2022 et à l'explosion de l'IA générative. Cette dernière présente de nouveaux défis pour toutes les industries mais aussi d'énormes opportunités pour l'humanité.

L'IA générative peut créer des documents, discuter avec les humains, résumer du contenu, écrire des codes, dessiner ou même générer des vidéos directement. Grâce à son potentiel pratique et créatif, l'IA est aujourd'hui utilisée dans de nombreuses industries, y compris celle des smartphones.

OPPO, un des leaders mondiaux des appareils connectés, a intégré l'IA générative à toutes ses gammes de produits et prévoit

d'étendre les fonctionnalités de l'IA à environ 50 millions d'utilisateurs, d'ici la fin de l'année 2024. Ainsi, une nouvelle ère des téléphones IA se dessine, après les téléphones classiques et les smartphones.

OPPO rend la technologie IA accessible à tous

Les smartphones sont devenus une nécessité dans la vie de tous les jours. Près de 5 milliards de personnes dans le monde en dépendent quotidiennement. Bien que ces appareils existent depuis de nombreuses années, ils ont encore un grand potentiel à exploiter et pourraient jouer un rôle crucial dans la popularisation de l'IA. Les smartphones sont, en effet, des supports parfaits pour les fonctionnalités de l'IA en raison de leurs capacités matérielles et logicielles, outre leur utilisation facile et rapide. Grâce à ses

efforts et à son engagement continu, OPPO vise à rendre les téléphones IA accessibles à tous, permettant une expérience mobile véritablement intelligente. Intensification des ressources en R&D pour favoriser le développement de l'IA

Pour exploiter au mieux le potentiel de l'IA générative "GenAI", OPPO a créé un centre d'IA qui renforce davantage la R&D dans ce domaine. La société a intensifié ses investissements et ses ressources et s'efforce de donner aux utilisateurs de ses produits les moyens de se servir de l'IA de manière significative. Pour OPPO, l'IA est un domaine profondément ancré dans sa politique de recherche-développement depuis de nombreuses années. Au cours de la dernière décennie, OPPO a déposé plus de 5 000 brevets liés à des inventions d'IA.

Parallèlement à ses propres innovations, OPPO travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires, leaders du secteur, tels que Google, MediaTek et Microsoft, pour offrir de meilleures expériences de téléphonie IA basées sur une architecture IA hybride sur l'appareil et dans le cloud.

La nouvelle série Reno12 : robustesse et fonctionnalités IA avancées

La prochaine série Reno12, qui sera lancée bientôt en Tunisie, est dotée d'une multitude de fonctionnalités GenAI innovantes. De plus, OPPO introduira davantage de fonctionnalités créatives pour améliorer l'édition de photos, la création de contenu et la personnalisation, en utilisant le multimodal, la génération de mouvements, etc.

Les nouveaux Reno12 et Reno12 F, sont d'un design fluide futuriste, d'une robustesse inégalée et d'une efficacité énergétique exceptionnelle. Les deux modèles représentent un nouveau chapitre dans l'histoire de la populaire série Reno et la première version majeure dans le cadre de l'engagement d'OPPO à accélérer l'adoption des téléphones IA et leur généralisation. Il s'agit de la conception la plus robuste du téléphone de la série Reno avec une protection améliorée contre

les chutes, la pression et l'eau.

Les deux modèles sont également équipés de la toute nouvelle plateforme mobile MediaTek Dimensity 7300-Energy (de 6 nanomètres pour Reno12 F et de 4 nm pour Reno12) développée conjointement par MediaTek et OPPO pour offrir une efficacité énergétique exceptionnelle. Associés à la technologie de charge rapide SUPERVOOCTM d'OPPO (45 W pour Reno12 F et 80 W pour Reno12) et à la batterie de 5 000 mAh à la densité énergétique la plus élevée de l'histoire de la série Reno, ces nouveaux téléphones garantissent une durée de vie ultra-longue de la batterie (jusqu'à quatre ans) et une charge ultra-rapide, car la série Reno continue de repousser les limites de la praticité, de la durabilité et du style tendance.

Les capacités IA de la nouvelle série Reno12 augmentent l'efficacité et inspirent la créativité. Que vous cherchiez à libérer votre créativité avec des fonctionnalités de portrait IA comme AI Eraser 2.0, AI Smart Image Matting 2.0 et AI Studio, ou que vous cherchiez à rationaliser votre flux de travail avec des outils d'IA comme AI Recording Summary, AI Summary, AI Speak et AI Writer... avec le Reno12, l'IA est là pour vous.

D'un autre côté, AI LinkBoost, le moteur de transmission

de données réseau à liaison complète interne, est conçu pour résoudre des problèmes de connectivité tels que la faiblesse du signal, la congestion du réseau et les problèmes de bégaiement, alors que BeaconLink est votre solution de sauvetage ultime (appels via un Bluetooth renforcé), dans les cas extrêmes où il n'y a absolument aucune couverture réseau.

À Propos d'OPPO

OPPO est une marque leader sur le marché mondial des appareils connectés. Depuis le lancement de son premier téléphone portable - Smiley Face - en 2008, OPPO s'efforce sans relâche de combiner le meilleur du design et de l'innovation technologique. Aujourd'hui, OPPO propose une large gamme d'appareils connectés dont les séries Find et Reno sont le fer de lance. Au-delà des produits, OPPO fournit à ses utilisateurs le système d'exploitation ColorOS et des services internet comme OPPO Cloud et OPPO+. OPPO est présent dans plus de 40 pays et régions, avec 6 instituts de recherche et 4 centres de R&D dans le monde entier, ainsi qu'un centre de design international à Londres. Plus de 40 000 employés d'OPPO ont à cœur de proposer aux utilisateurs du monde entier une expérience exceptionnelle qui améliore leur vie quotidienne.



La Tunisie face au défi de la numérisation

Les entreprises offshore en première ligne

Le cabinet britannique de gestion des risques globaux "Control Risks", qui publie au début de chaque année la traditionnelle carte mondiale des risques (Risk map), a prévu parmi les risques probables en 2024, celui qu'il appelle « le grand réalignement ». En théorie, il

s'agit, d'après le cabinet, de la capacité des entreprises d'agir mondialement et de survivre localement.

Les 4000 entreprises offshore implantées en Tunisie, des ateliers d'assemblage utilisant, pour la plupart, une technologie rudimentaire et employant une

main d'œuvre peu qualifiée, sont concernées, particulièrement, par ce risque.

Urgence de disposer d'une main d'œuvre numérisée

Pour faire face à l'accélération de la numérisation de l'industrie, ces entreprises à hauteur de 80%



européennes, sont appelées à s'adapter à cette nouvelle exigence de numérisation tous azimuts et à disposer, dorénavant, d'une main d'œuvre à qualification numérisée.

C'est, désormais, le profil de la future main-d'œuvre demandée. Dorénavant, cette main d'œuvre, par l'effet de la mobilisation d'investissements lourds dans la robotique et l'intelligence artificielle, devra, pour être recrutée, disposer nécessairement d'une qualification numérisée. D'après les projections d'une étude effectuée par le cabinet français, Cap Gemini, spécialisé dans les services numériques, ce sont 53% des ouvriers contre 30% aujourd'hui, qui doivent être dotés, à moyen terme, de compétences numériques nécessaires au bon fonctionnement des machines.

Un tel déterminant, pour être disponible dans les pays récepteurs d'IDE, va exiger d'eux d'investir lourdement dans la formation et l'éducation numérisées.

«La numérisation est un enjeu crucial pour la survie des entreprises offshore en Tunisie.»

Au regard de l'importance des fonds à mobiliser pour financer

ces futurs programmes de formations, les pays récepteurs d'IDE ne seront pas seuls à le faire.

L'UE met la main dans la poche pour financer la numérisation de son offshore

Conscients de ces nouveaux enjeux, les bailleurs de fonds européens ont décidé d'aider, indirectement, les entreprises offshore européennes installées en Tunisie.

«La formation des jeunes aux compétences numériques est une priorité.»

Les français ont pris les devants, du moins ils étaient les plus visibles, à travers une récente convention conclue, le 12 juillet 2024, entre la structure d'appui à l'offshore français en Tunisie, la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso Française (CCITF) et la Fondation Tunisie pour le développement.

« Cet accord vise à promouvoir la formation et l'emploi des jeunes, tout en facilitant leur insertion et leur placement dans les entreprises membres de la CCITF, ainsi qu'à stimuler l'innovation au sein de ces entreprises », lit-on dans le communiqué publié par la CCITF.

Les Chinois

L'événement, en cette fin du mois de juillet 2024, vient d'être créé par le groupe China National Building Material (CNBM), entreprise publique chinoise produisant du ciment, de gypse, de matériaux de construction et de la fibre de verre.

Ce groupe vient de racheter la part du cimentier multinational brésilien Votorantim Cimentos, dans le capital de la cimenterie tunisienne de Djebel el oust. Le montant de la transaction est estimé à 145 Millions de dollars.

Votorantim Cimentos, présent en Tunisie depuis 2010 suite au rachat de la cimenterie de Djebel Oust au cimentier portugais Cimport, est le principal actionnaire de la cimenterie de Djebel oust, 2ème cimenterie du pays. Cette cimenterie, qui emploie plus de 200 personnes, produit annuellement 1,2 million de tonnes de ciment et 1,5 million de tonnes de granulats et exporte l'excédent de sa production.

Avec cette acquisition stratégique les entreprises chinoises renforcent leurs chances pour remporter des marchés d'infrastructure en Tunisie. Les chinois sont pressentis pour remporter le juteux marché du projet d'eau profonde d'Enfidha et du projet de pont sur la mer devant relier Al-Jorf (Zarzis) à Ajim (Djerba).

Les chinois se sont engagés à financer l'étude de faisabilité technique de ce dernier projet lors de la visite qu'avait effectué, en 2018, en Chine, l'ancien chef du gouvernement, Youssef Chahed.

ABS

Les objectifs de ce partenariat sont au nombre de trois :

- **Formation et emploi des jeunes dans le cadre du programme Elife** : Mise en place de modules de formation pour les jeunes en recherche d'emploi et ceux dont la carrière est menacée, afin de répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées des entreprises adhérentes.
- **Open Innovation** : Facilitation des synergies entre les entreprises adhérentes de la CCITF et les startups accompagnées par The Dot, grâce à la mise en relation et la promotion de l'innovation.
- **Mentorat et coaching** : Soutien aux programmes d'entrepreneuriat menés par la Fondation et The dot par le réseau d'experts CCITF.

Et pour ne rien oublier, les mécanismes ELIFE et The DOT sont des programmes promus, certes, par une ONG tunisienne, La Fondation Tunisie pour le Développement dont une des activités est la formation, mais financés, en grande partie, par des fonds européens.

Ainsi, le programme Elife, qui bénéficie de l'appui financier de l'Agence française de

développement (AFD), a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans le numérique.

Quant au programme « The Dot », c'est un incubateur de startups soutenu par le ministère tunisien des technologies de la communication et par le programme Innovis de l'Union européenne. Innovis est, pour information, piloté en Tunisie par Expertise française, GIZ (Allemagne) et la Fondation Tunisie pour le développement.

«L'intelligence artificielle transforme les besoins en matière de compétences.»

Par delà ces éclairages, nous pensons que l'engagement des français et des européens en général à contribuer à la formation d'une main d'œuvre numérisée en Tunisie ne peut être que saluée. De telles initiatives, s'agissant particulièrement de la formation, ne peuvent que donner le bon exemple aux autorités tunisiennes appelées, avec les progrès technologiques dopés par l'Intelligence artificielle, à investir lourd dans l'éducation numérisée et la digitalisation.

ABOU SARRA



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Les paiements en chiffres en Tunisie

2024

Lignes directrices pour l'exercice de l'activité de facilitateur de paiement

Adhésion de la BCT au Système PAPSS

Restructuration de la SIBTEL

Extension de Elyssa-RTGS aux opérations en devises

Migration vers la norme SWIFT MX (ISO 20 022)

REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Circulaire relative à l'exercice d'activité de gestionnaire des SP et de règlement-livraison de titres

Projet e-construction (dans le cadre du projet de digitalisation des paiements gouvernementaux)

Schéma national de paiement White-EMV

Transferts de fonds pour les Tunisiens résidents à l'étranger

Restructuration de la SMT

MONÉTIQUE



Cartes : **5364** Mille

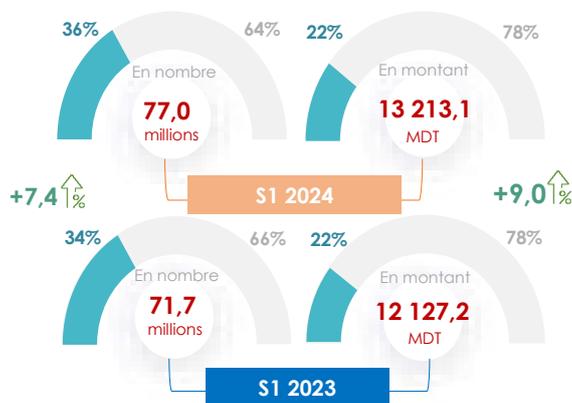


DAB/GAB : **3260**

-24,0% ↓* Par rapport au 31/12/2023 +1,7% ↑

Activité monétique

● Paiement ● Cash-out ● Total



E-PAIEMENT ET PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Sites marchands actifs**

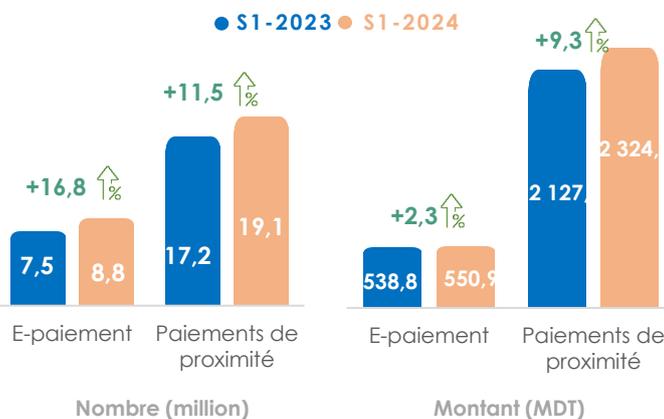
1199



TPE : **37,2** Mille

+5,1% ↑ Par rapport au 31/12/2023

Evolution d'E-Paiement et Paiement de proximité



S1-2023 **78,7 K** Transactions
S1-2024 **582,2 K** Transactions

PAIEMENT MOBILE

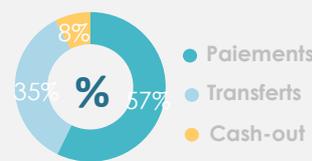
S1-2023 **17,0 MDT**
S1-2024 **84,3 MDT**



290k wallets

Depuis le go-live du mobile payment

15 PSP



MOYENS DE PAIEMENT TÉLÉCOMPENSÉS

VALEURS	Nombre (Million)	Variation S1 2023-S1 2024	Répartition en nombre	Montant (MDT)	Variation S1 2023-S1 2024	Répartition en montant	Rejet en nombre	Rejet en montant
Virements	16,91	0,65%		26 942,27	8,09%		0,12%	0,11%
Prélèvements	3,16	25,01%		12 012,84	20,45%		40,90%	6,48%
Chèques	12,25	-1,90%		61 754,84	4,83%		1,45%	2,33%
Lettres de change	0,83	-5,08%		16 437,80	-2,26%		11,55%	7,95%
Total	33,16	+1,4% ↑	33,16 Million	117 148 MDT	+5,9% ↑			

S1-2024 **175 599**
+2% ↑
S1-2023 **172 452**

23 Participants directs

1 Participant indirect

ELYSSA-RTGS

4 Participants techniques

6 Sous-Participants

S1-2024 **2 032 217,54**
+18% ↑
S1-2023 **1 727 894,70**

BCT: Banque centrale de Tunisie | DAB: Distributeur Automatique de Billets | DGPIF : Direction Générale des Paiements et de l'Inclusion Financière | EMV : Europay Mastercard Visa | GAB : Guichet Automatique Bancaire | PPCFR : Pôle Paiements, Circulation fiduciaire et Réseau | PSP : Prestataires de Services de Paiement | RTGS : Real Time Gross Settlement | SMT : Société Monétique de Tunisie | SIBTEL : Société Interbancaire de Télécompensation | SP : Systèmes de paiement | TPE : Terminal de Paiement Electronique | * Le nombre global des cartes en circulation a diminué considérablement et ce, suite à l'opération d'assainissement effectuée par l'ONP. | ** Un site marchand est considéré actif s'il a enregistré au moins une transaction pendant une année glissante.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

20/08/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2281
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2415
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0547
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9764
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,8629
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1456
FRANC SUISSE	CHF	10	35,5489
EURO	EUR	1	3,3812
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6394
Yuan Chinois	CNY	1	0,4278

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,0945	3,4430
6 MOIS	3,1259	3,4865

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
21/08/2024

8,00%
TID
21/08/2024

7,98%
TMM
Aout 2024

7,00%
TRE
Aout 2024

24,848
Milliard
Avoirs en devise
21/08/2024

113
Jours
d'importations
21/08/2024





Bourse de Tunis

Le Tunindex clôture la semaine sur une note négative

Le marché boursier a clôturé la semaine sur une note négative. L'indice de référence a affiché un retrait de 0,22 % à 9817,14 points, dans un modeste volume de 2,6 MDt.

Poursuivant sa lancée positive, le titre Euro-Cycles s'est offert la meilleure performance de la séance tout en étant le titre le plus échangé sur la séance. L'action du spécialiste en cycles s'est envolée de 4,6 % à 12,900 Dt.

Les échanges mobilisés par la valeur se sont élevés à 420 mille dinars.

Le titre SAM a affiché une tendance favorable. L'action du spécialiste en mobiliers de bureau s'est appréciée de

3,7 % à 6,100 Dt. Le titre a mobilisé un flux de 40 mille dinars. Le titre BTE a accusé la plus forte correction à la baisse de la séance. Dans un faible volume de transactions de 8 mille dinars, la

valeur a reculé de -4,4 % à 4,960 Dt.

L'action de la BH s'est délestée de -3,7 % à 13,710 Dt, drainant un volume de 254 mille dinars.

Le titre OTH, quant à lui, a figuré parmi les titre les plus échangés sur la séance. La valeur a terminé la séance en territoire négatif, s'effritant de -0,3% à 9,220 Dt. La valeur a alimenté le marché avec des capitaux de 284 mille dinars.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Campagne électorale 2024

Les médias sous haute surveillance

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) a publié lundi "Le guide des médias durant la période de la campagne électorale des élections présidentielle 2024".

Le guide s'articule autour de 8 axes portant notamment sur les notions et les règles à suivre par les médias en relation avec les candidats en plus de la publication des résultats des sondages et des résultats des élections.

Le document comporte aussi les règles de la couverture médiatique et la présence des candidats dans les médias ainsi que les infractions et les sanctions.

Dans ce manuel, l'ISIE évoque les différentes règles à respecter à savoir la neutralité, l'équilibre et l'objectivité dans la couverture médiatique.

Parmi ces règles insiste l'instance électorale : le respect de la vie personnelle des candidats et la

non -diffusion des discours de haine et incitant à la violence ou à la discrimination sur la base de la religion, la race ou la classe sociale.

L'ISIE a également souligné la nécessité de ne pas déformer les déclarations des candidats au moment de choisir des extraits des communiqués ou déclarations des candidats à la présidentielle 2024 en vue d'éviter la manipulation des électeurs.



Tunis-Annaba

Le train est-il de retour pour de bon ?

Le départ du premier voyage commercial du train reliant Tunis à la ville algérienne Annaba a eu lieu dimanche matin à 8h00 de la gare de Tunis, dédié au transport des passagers après la suspension de cette ligne pendant trois décennies.

La ministre du transport par intérim, Sara Zaafarani Zanzari, et son homologue algérien, Mohamed Habib Zahana, ont donné le signal du départ de ce premier voyage.

Environ 80 passagers tunisiens sont montés à bord du train à

partir de la gare de Tunis, sans compter les passagers algériens et tunisiens qui rejoindront le voyage depuis d'autres stations, a déclaré Taoufik Boufayed, président directeur général de la Société nationale des chemins de fer Tunisiens (SNCFT).



Le voyage durera environ sept heures depuis la gare de Tunis, en passant par les gares de Béja, Jendouba, Ghar el-Damma, Souk Ahras et Annaba en Algérie, soit une distance totale de plus de 300 kilomètres, a-t-il précisé.

«La reprise du train Tunis-Annaba marque un tournant dans les relations entre la Tunisie et l'Algérie, favorisant les échanges et rapprochant les peuples.»

Les préparatifs logistiques comprenaient notamment l'amélioration de la station Ghar el-Damma à Jendouba pour un coût d'environ 60.000 dinars, a-t-il encore fait savoir.

Pour sa part, et après avoir inspecté les conditions du voyage et les préoccupations des citoyens la ministre du transport par intérim Sara Zaafarani Zanzari, s'est félicitée, dans une déclaration aux médias, de la reprise de cette ligne entre les deux pays après sa suspension depuis 1994, appelant à œuvrer pour assurer sa pérennité.

Elle a indiqué que le train Tunis-Anaba assurera trois voyages par semaine les lundis, mercredis et vendredis (au départ de Tunis), soulignant que si la ligne prouve son utilité, le nombre de voyages sera augmenté à l'avenir.

Selon un communiqué de la Société des chemins de fer tunisiens, trois voyages hebdomadaires ont été convenus:

- Les tarifs de ce voyage ont été fixés pour un ticket d'aller simple à 38 dinars tunisien en classe économique, et à 44 dinars tunisien en première classe.
- Le prix d'un ticket aller-retour, en deuxième classe, a été fixé à 71 dinars tunisiens et celui d'un voyage en première classe est de 81 dinars tunisiens avec obligation de réservation préalable avant le retour.
- La SNCFT a affirmé qu'elle offre le transport gratuit aux enfants de moins de 4 ans et propose des tarifs réduits pour les enfants de 4 à 12 ans.

«Nous espérons que cette ligne ferroviaire connaîtra un grand succès et contribuera au développement économique et touristique des régions traversées.»

La capacité du train circulant sur cette ligne est d'environ 300 passagers.

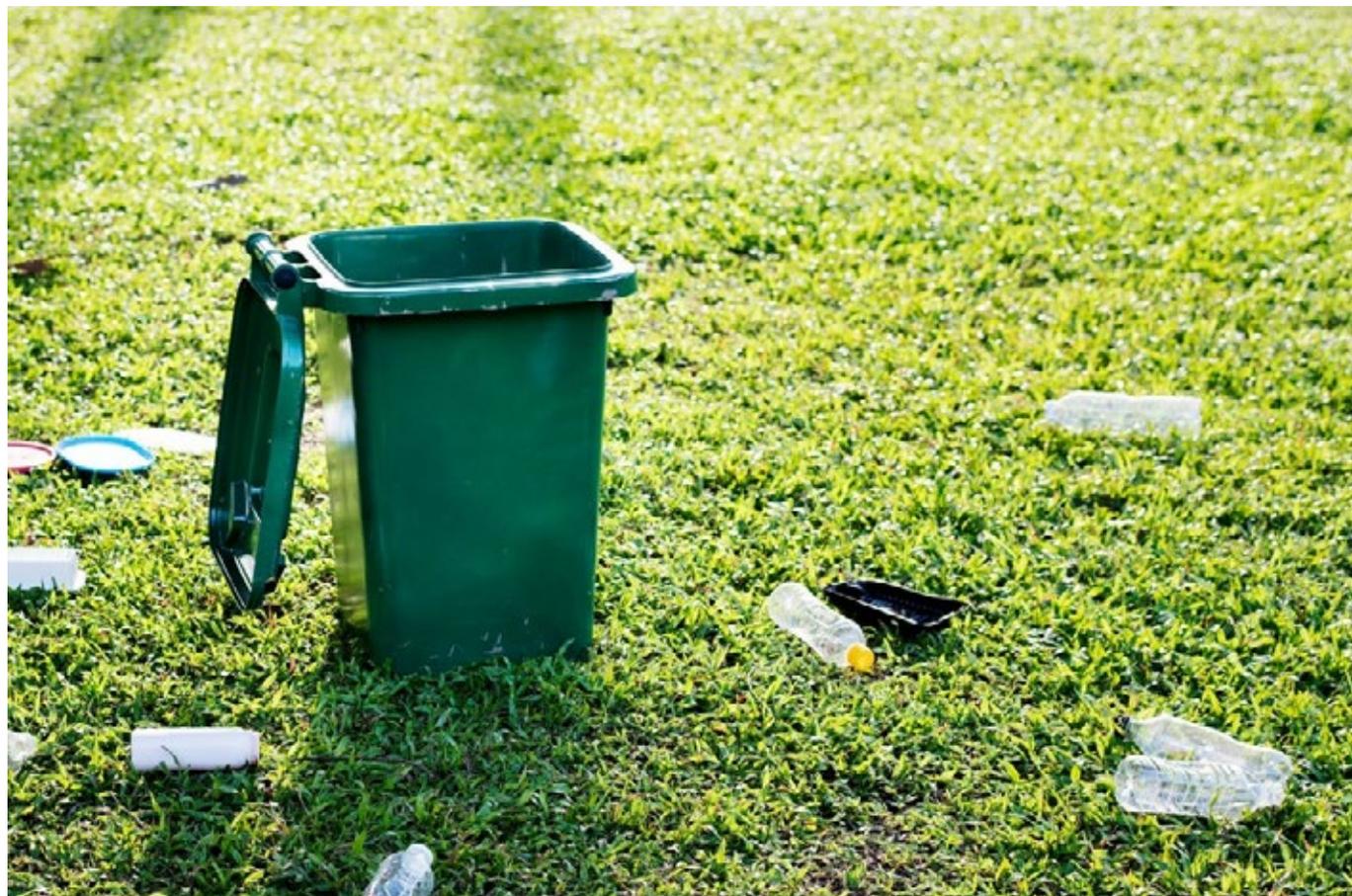
IDE

Les investissements étrangers en Tunisie ont atteint, au cours du premier semestre de 2024, le montant de 1388,9 millions de dinars (MD), contre 1220,3 MD, au cours de la même période de 2023, soit une hausse de 13,8%.

Les investissements se répartissent entre les investissements directs étrangers, lesquels ont connu une augmentation de 26,6%, pour atteindre 1375,3MD, contre 1086 MD, au premier semestre de 2023 et les investissements de portefeuille (investissement en bourse), ont enregistré une nette baisse de 89,9% pour atteindre 13,6 MD, contre 134,4 MD, lors de la même période de 2023, selon des données préliminaires de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA) parvenues à l'agence TAP.

En ce qui concerne la répartition sectorielle des IDE, le secteur des industries manufacturières a attiré des investissements de l'ordre de 792 MD au cours du premier semestre de 2024, contre 521MD, lors de la même période de 2023.

La FIPA a indiqué que les investissements dans le secteur des énergies ont atteint 318,2MD, au premier semestre de 2024, contre 237,3MD, au cours de la même période de 2023, tandis que les investissements dans le secteur de l'agriculture ont enregistré une croissance de 300%, passant de 2,92 MD à 11,7 MD, au cours du premier semestre de 2024.



Nous avons normalisé avec la médiocrité et la saleté !

Il y a 20 ans, à voir ce qu'est devenue la Tunisie présentement, après une pseudo révolution orchestrée par l'international, nous aurions pensé que nous vivions un cauchemar et nous serions empressés de nous réveiller. Aujourd'hui, tels des zombies, rien ne nous touche, rien ne nous émeut.

La Tunisie des compétences et de la matière grise conduite en 1956 par Bourguiba considérait que la plus grande libération, le plus grand jihad étaient ceux contre l'ignorance et le sous développement d'où l'investissement important dans l'éducation parce que :

“Nous devons faire attention, nous attacher à l'éducation de l'enfant, lui inculquer, dès son jeune âge, les valeurs fondamentales. Ces valeurs ont un nom : dignité, liberté, indépendance. En cas de besoin, il doit être prêt à se sacrifier pour ces valeurs, non seulement ses plaisirs mais sa vie même” !

« Le seul sacrifice dont se prévalent les Tunisiens maintenant consiste à sacrifier leur mère patrie. »

Le seul sacrifice dont se prévalent les Tunisiens maintenant consiste à sacrifier leur mère patrie et choisir des dieux qu'ils pensent plus cléments.

La médiocrité telle un tsunami a envahi le pays et toutes ses strates socioprofessionnelles. Pire, plus on est médiocre, plus on a la chance d'occuper de beaux postes, il suffit pour cela d'avoir les bonnes introductions et les meilleures allégeances.

Les compétences qui résistent encore ou qui ont décidé de ne pas désertier le pays se taisent préférant le silence aux discussions et querelles byzantines. Accusés d'être de faux experts, ridiculisés par la populace, désenchantés, ils préfèrent préserver leur dignité, se tenant à l'écart et attendant de voir venir.

Les faux experts couvrant les réseaux sociaux et une grande partie des plateaux médiatiques s'en donnent, pour leur part, à cœur joie s'exprimant sur tout et à propos de tout, pensant détenir la science infuse distillant le poison

de leur ignorance à un peuple crédule et naïf non édifié sur la chose politique, pensant que la démocratie consiste à sacrifier les personnes et non élire un programme socio économique qui sert ses intérêts et assure la prospérité du pays et l'avenir des générations futures.

La dégradation de l'environnement humain n'a d'égale que celle de l'environnement physique d'une Tunisie devenue un dépotoir à ciel ouvert. L'environnement physique important parce qu'il soutient la vie humaine et nous permet, dans sa forme la plus basique, d'évoluer dans un cadre de vie décent, n'est plus ce qu'il était, il y a 15 ans.

La propreté urbaine ne semble pas avoir bénéficié d'une grande attention des élus municipaux de 2017, dont les plus consciencieux ont été écartés laissant place aux opportunistes politiques de la nahdha et autres partis dont les soucis premiers ont été de récompenser leur fervents militants ou alliés par coups de kiosques à tabac ou des jardineries.

« Les compétences qui résistent encore se taisent préférant le silence aux discussions. »

Les conseils municipaux dissous, ceux censés prendre la relève, c'est-à-dire les élus locaux n'ont rien fait, de remarquable à ce jour, pour pallier la dégradation de l'environnement dans les cités populaires ou résidentielles.

« C'est de cela qu'a aujourd'hui besoin la Tunisie, d'un niveau intellectuel important, de clairvoyance et de beaucoup d'amour. »

Des cités comme El Khadra, la cité olympique, le Centre urbain nord où se trouvent hôtels de luxes, hautes administrations et des cliniques privées parmi les plus importantes de Tunisie, font peine à voir tant elles ne bénéficient pas de l'attention nécessaire de la part des autorités municipales. Des avenues comme celle de Charles Nicolle ou Mohamed Ali Akid sont couvertes d'ordures et font peine à voir, les stations de bus sont mal entretenues, sales et même saccagées.

Aucune des tâches qui doivent être assurées par des agents municipaux ne sont réalisées comme il se doit, qu'il s'agisse de l'enlèvement et du transport des ordures ménagères, des déchets industriels et de commerce, du balayage des rues et des trottoirs, de l'enlèvement

d'herbes parasites ou du contrôle des constructions anarchiques. Pendant ce temps, ce qu'on appelle "leaders", décideurs ou autorités ne semblent pas croire que la propreté urbaine est importante dans un pays touristique où auparavant chaque année, à l'approche de l'été, on organisait des campagnes de propreté à laquelle participaient plusieurs ministères, un pays où des lois ont été promulguées pour sanctionner tous ceux qui jettent les ordures par terre, un pays qu'on disait à l'avant garde des pays arabo-musulmans dans les politiques de protection de l'environnement, devenu, hélas à l'arrière garde.

En la matière, la sensibilisation, la communication et le dialogue peuvent être d'une grande utilité pour faire prendre conscience aux citoyens lambda de l'importance de l'hygiène et de la propreté dans leur environnement immédiat.

Le défunt Bourguiba, qui est et sera toujours, malgré toutes ses erreurs, l'édificateur de la Tunisie républicaine qui a marqué l'histoire de notre pays, parlait de la nécessité de communiquer en ces termes : « Le dialogue touche toutes les couches sociales. L'essentiel est une question de niveau intellectuel. Il faut que ceux qui sont amenés à donner leur avis et, partant, à influencer sur les propositions, objet

du dialogue, possèdent le niveau requis afin que leur influence soit utile. Sinon, cette influence peut devenir catastrophique... Car il ne faut pas oublier qu'il y a encore l'ignorance, les haines, les passions qui, inévitablement, faussent le jugement, d'où la confusion. Pour un niveau général valable, un bagage intellectuel est nécessaire ».

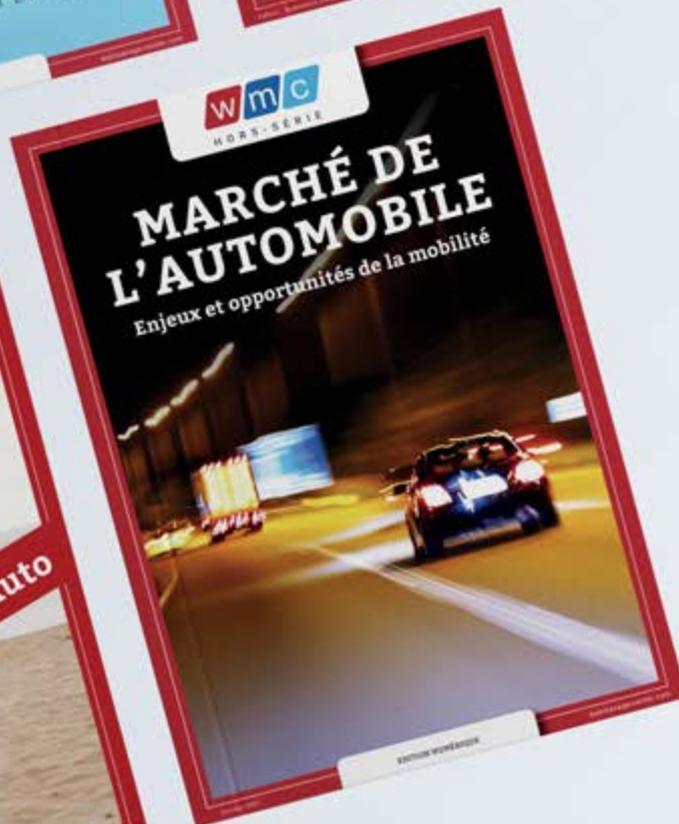
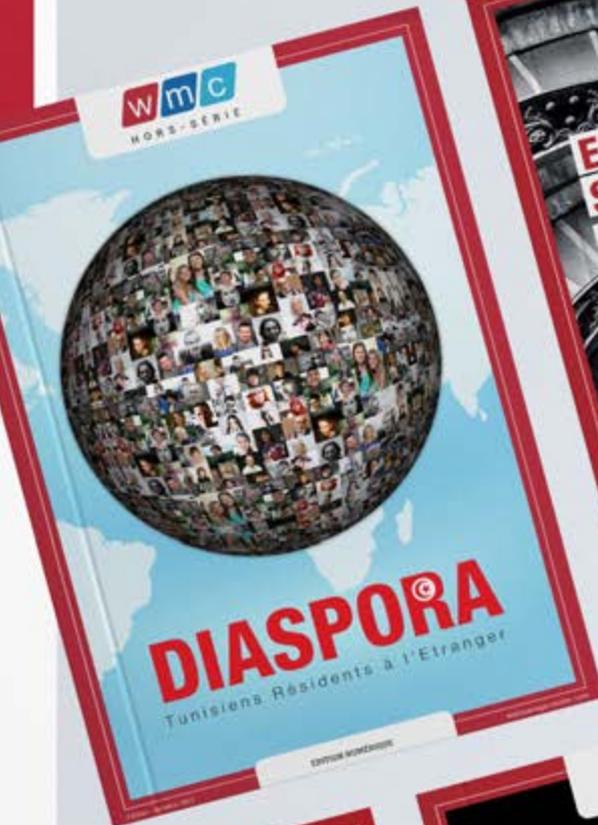
C'est de cela qu'a aujourd'hui besoin la Tunisie, d'un niveau intellectuel important, de clairvoyance et de beaucoup d'amour pour qu'elle ne normalise pas avec la médiocrité, la saleté et la haine.

Amel Belhadj Ali



DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition

Vient de paraître

«l'économie tunisienne 2024 : quel avenir pour la résilience économique?»



L'économie tunisienne 2024

« *Quel avenir pour la résilience économique ?* »

Sous la direction de
Maher Gassab

Préface de
Abderrazak Zouari

Avant-Propos de
Elyès Jouini



La littérature sur l'économie tunisienne vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage intitulé : «l'économie tunisienne 2024 : quel avenir pour la résilience économique ?», cet ouvrage disponible dans les librairies, est un ouvrage collectif élaboré sous la houlette du think tank indépendant « global institute 4 transitions (gi4t) ».

Ont contribué à la rédaction de cet ouvrage un panel d'économistes de la place : Hakim Ben Hammouda, Monji ben chaaben, Anis Wahabi, Fatma marrakchi charfi, Mohamed ilyes gritli, Hatem Salah, Ridha Chkoundali, Wajdi Kthiri, Habib Zitouna, Hamadi Tizaoui, Sami Aouadi, Mohamed Abdelbasset Chemingui, Housseem Eddine Chebbi, Mohamed Kouni, Lamia Jaidane Mazigh, Omar Kardous, Rm Tekaya, Souad Triki et Mustapha Mezghani.

Le nouvel ouvrage (éditions nirvana) est dirigé par Maher Gassab qui a assuré la

coordination scientifique. Et pour renforcer la crédibilité de l'ouvrage, Abderrazak Zouari et Elyès Jouini ont rédigé respectivement la préface et l'avant-propos.

Globalement, cette publication tente de donner un éclairage sur la conjoncture économique en Tunisie ainsi qu'un regard indépendant et pluriel sur des questions d'actualité qui marqueront l'année 2024. L'ouvrage s'est focalisé, particulièrement, sur la résilience de l'économie tunisienne et sur les moyens de la relancer.

Manifestations de la résilience

L'ouvrage passe en revue les manifestations de cette résilience : réduction du déficit budgétaire, amélioration des chiffres des déficits jumeaux, réduction du poids de la subvention dans le budget, remboursement de la dette...

Pour vous en donner un avant goût de lecture, la communication de l'économiste Hakim Ben Hamouda intitulée « Comment sortir de la trappe de la résilience ? » semble résumer la problématique de la résilience et la nécessité de la transcender.

Dans un premier temps l'économiste définit la résilience comme étant « la capacité d'un

pays ou d'une région à dominer rapidement les chocs et les perturbations économiques. Elle suppose par conséquent la capacité de l'économie à réduire les effets négatifs d'une crise dont notamment la baisse de la croissance, les déséquilibres macroéconomiques ou les pertes d'emploi ».

L'économie tunisienne a été résiliente en ce sens où elle a eu la capacité de résister à des crises et chocs exogènes. Au nombre de ces crises, l'économiste a cité : la grande crise financière des années 2008/2009, l'accélération des effets du changement climatique, la pandémie du Covid-19, les guerres et conflits géoéconomiques avec la guerre en Ukraine et à Gaza...

Résister c'est bien mais booster la croissance, c'est encore mieux

L'économiste devait traiter de la double dimension de la résilience: « Une économie est résiliente si elle est en mesure de réagir rapidement à une situation critique et à surmonter les désordres créés... La résilience doit donc comprendre deux niveaux importants, le premier est statique et concerne le sauvetage des grands équilibres et les politiques à mettre en place pour éviter une dérive plus importante de l'économie. Le

second niveau est dynamique et concerne la capacité de l'économie et des politiques économiques mises en place à assurer un rebond lui permettant de retrouver son sentier de croissance potentielle », écrit Hakim Ben Hammouda qui ajoute : « Cette double dimension est fondamentale, car la résilience c'est non seulement la résistance à la chute mais également la capacité de rebondir ».

La relance pourrait se faire par un choc d'investissement

Pour sortir de ce qu'il appelle « la trappe de la résilience » perceptible à travers une faible croissance, un endettement endémique et un recul de l'investissement public et privé, l'économiste propose « un choc d'investissement » qui doit allier investissements publics et privés. A cette fin, l'économiste propose un accroissement de l'espace fiscal pour relancer l'investissement public et l'amélioration de l'environnement des affaires pour booster l'investissement privé.

« Ceci passe par un changement de l'atmosphère négative et parfois même incriminante vis-à-vis du secteur privé », note l'économiste.



Réforme des Congés Parentaux en Tunisie

Ce que prévoit la nouvelle loi de 2024

La Loi n° 2024-44 du 12 août 2024, relative à l'organisation des congés de maternité et de paternité dans la fonction publique et les secteurs public

et privé vient de paraître dans le dernier Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Le 31 juillet 2024, l'Assemblée

des représentants du peuple (ARP) a adopté le projet de loi avec 111 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre.



Mahdia

Le secteur du tourisme dans le gouvernorat de Mahdia a enregistré une baisse d'environ 2,4% en termes de nombre d'arrivées, comparativement à la même période de la saison 2023, contre une augmentation de l'ordre de 8,6% sous le rapport des nuitées passées.

Ainsi, du début de l'année jusqu'à fin juillet 2024, la région a recensé l'afflux de 118.968 visiteurs, contre 121.945 arrivées au cours de la même période de l'exercice écoulé, selon les données de la direction régionale du tourisme.

La progression réalisée au niveau du nombre des nuitées s'est concrétisée par un passage de 617.887 nuitées lors des sept premiers mois de l'année 2023 à 670.996 nuitées au cours de la même période de 2024, selon la même source.

Dans ce même contexte, la proportion des clients allemands en termes de nuitées passées, s'est élevée à 17,04%, suivie par le marché local tunisien 15,5%, puis la République tchèque (14,75%), la Grande-Bretagne (7%) et la France (6,5%).

La durée de séjour par rapport à la même période en 2023 a évolué d'environ 11,3%, atteignant une moyenne de 5,6 jours, d'après la même source.

En revanche, le taux d'occupation a légèrement diminué de 0,9% par rapport aux sept premiers mois de 2023, pour atteindre 46%. Un indicateur qui s'est redressé de manière significative au cours des dix derniers jours du mois de juillet dernier, pour atteindre 95,7%, apprend-t-on de même source.

Cette loi prévoit la création d'un congé prénatal, l'augmentation du congé de maternité à trois mois, un congé de maternité pour les mères ayant accouché d'un enfant mort-né, l'augmentation du congé de paternité, la suppression du congé postnatal dans le secteur privé et l'augmentation du repos d'allaitement.

Les dispositions de la présente loi s'appliquent à tous les agents de la fonction publique et du secteur public affiliés à la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale et aux salariés et non-salariés du secteur privé affiliés et déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale.

La loi stipule que la mère bénéficie, sur production d'un certificat médical indiquant la date éventuelle de l'accouchement, d'un congé prénatal pour une durée maximale de quinze (15) jours au cours du dernier mois de la grossesse, et ce, à plein traitement pour les agents de la fonction publique et du secteur public, et à une indemnité au titre de congé prénatal pour le secteur privé.

La mère bénéficie d'un congé postnatal de trois mois, sur production d'un certificat médical indiquant la date de l'accouchement, à plein traitement pour les agents de la

fonction publique et du secteur public, et à une indemnité au titre de congé postnatal pour le secteur privé. Ledit congé est porté obligatoirement à quatre mois en cas de naissances gémellaires ou multiples, ou si l'enfant-né est porteur d'un handicap, prématuré ou présentant des malformations congénitales nécessitant des interventions et soins médicaux, sur production d'un rapport médical justificatif dans les trois premiers mois qui suivent immédiatement l'accouchement.

En cas d'un accouchement d'un enfant mort-né, la mère bénéficie d'un congé postnatal d'un mois à plein traitement pour les agents de la fonction publique et du secteur public, et à une indemnité au titre de congé postnatal pour le secteur privé, sur production d'un rapport médical à cet effet. Le congé postnatal est cumulable avec le congé annuel de repos.

Il est accordé à la mère qui n'a pas bénéficié d'un congé d'accouchement, un congé d'allaitement de neuf mois à compter de la date de reprise du travail, selon les disposition de cette loi qui interdit d'infliger des sanctions ou de licencier toute femme durant sa grossesse ou pendant le bénéfice des congés prévus à la présente loi, pour des raisons liées à la grossesse ou à l'accouchement ou à l'allaitement.

LES 100 JOURS SAKAN



**DES CRÉDITS IMMOBILIERS
AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX**



ATB

البنك العربي لتونس

@ArabTunisianBank



www.atb.tn



Vive le jour férié !

Le mardi est un jour férié et on se délecte déjà dans les bureaux de la boîte à la pensée de cette semaine «trouée», car un jour sans boulot en plein milieu de la semaine est une aubaine.

Cependant, notre euphorie sera de courte durée ! Le Big Boss a choisi cet après-midi du vendredi,

juste avant le jour férié, pour faire son apparition des grands jours. Le bruit de sa présence a vite fait le tour de tout l'immeuble en moins de temps qu'un mail. Il faut se parer à toute éventualité dans ce genre de cas. Alors, les journaux ont disparu rapidement, les cendriers vidés et les fenêtres

ouvertes pour aérer les bureaux enfumés, les cravates sorties de n'importe où et mises à la-va-vite...

L'alerte a été courte. Un premier bulletin «météo» nous a rassurés sur les humeurs du patron. Elles sont bonnes et même très bonnes. Pas de panique, la visite

est «de routine» et le premier responsable, après Dieu, s'est fendu de quelques conseils à droite et à gauche, d'une ou deux anecdotes qui font toujours rire et il a disparu au bureau du Directeur Général !

Puis les choses se sont précipitées à une cadence infernale. On a vu deux chauffeurs convoqués rapidement, sortir et démarrer en trombe pour on ne sait où. On a vu également le préposé au service du Directeur Général se ruer en voiture se demandant où peut-on acheter des drapeaux et des fanions. L'attachée de presse et Mlle l'assistante du PDG déboulent en vitesse avec leurs dossiers sous les bras ?

Il y a péril en la demeure c'est sûr, et nous sommes tous concernés puisque le PDG lui-même dirige les opérations !

Dans les heures qui ont suivi, le Secrétaire Général du Syndicat de la Maison, le Secrétaire aussi Général de l'association des employés, le photographe du PDG, de son vrai boulot archiviste, se sont présentés ensemble ou séparément aux devants du Big Boss officiant toujours dans les locaux du Directeur Général. Le «cafetier» de la boîte est vu monter et descendre au moins cinq fois chargé de café, de thé, de citronnades et de bouteilles d'eau !

Quelle fin d'après-midi ! On travaille dur dans les hautes instances. Heureusement que demain sera samedi !

Le samedi matin nous apportons alors les réponses à nos questions sur le branle-bas de combat de la veille ! A notre arrivée matinale, nous trouvons notre boîte embellie de plusieurs drapeaux, des banderoles blanches et jaunes se déploient de partout mettant en exergue, dans les deux langues du pays, l'importance de la commémoration du jour férié, des grandes photos, des fanions, des lampions sont accrochés partout ! Les cadres et les employés convoqués hier l'étaient donc pour la bonne cause. Vive le jour férié...

En plus, nous apprenons que notre beau monde d'hier avec trois ou quatre autres cadres sont dans le parking tirés à quatre épingles attendant Le Big Boss pour l'accompagner dans la mairie de son village natal célébrer le jour férié là-bas aussi !

C'est qu'au point de vue patriotisme, notre PDG est toujours le premier partant. De notre côté, nous sommes aussi partant car nous adorons beaucoup les jours fériés.

Ali Laidi BM

(Août 2010)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



H O R S - S É R I E

RETRAITE

En Tunisie



KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie

Hyundai Creta

Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**